

AUJOURD'HUI

Les dettes freinent la consommation

L'endettement des ménages américains continue à freiner la consommation, selon une conclusion que les économistes tirent des statistiques portant sur les ventes de détail aux États-Unis publiées hier. **B-2**

155 millions \$ pour huit CL-415

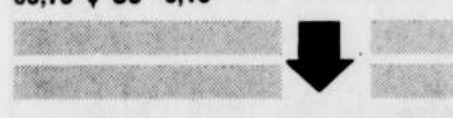
Le gouvernement du Québec vient de charger Canadair, une filiale de Bombardier, de lui fournir huit avions CL-415 destinés à combattre les feux de forêt. Il en coûtera 155 millions \$ pour la réalisation de ce contrat. Le service aérien gouvernemental situé à l'aéroport de Québec sera l'un des plus importants au monde. **B-3**

Des acheteurs de maison très actifs

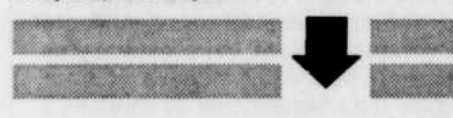
Les acheteurs d'une première résidence ont été très actifs au cours des six premiers mois de l'année 1992. Ils représentent 37 % des nouveaux propriétaires selon une consultation menée dans 11 villes canadiennes. **B-3**

LES INDICES

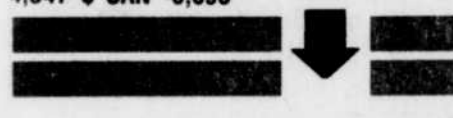
DOLLAR
83,73 ¢ US -0,13



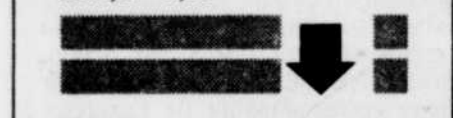
OR
334,10 \$ US -4,50



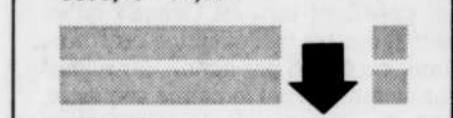
ARGENT
4,547 \$ CAN -0,090



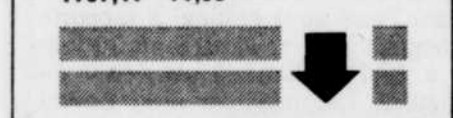
DOW JONES
3313,27 -7,56



TSE 300
3360,45 -17,30



XXM
1757,17 -11,98



COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Le taux d'escompte passe de 5,32 à 5,19 %

Pour une quinzième semaine consécutive, la Banque du Canada a diminué hier son taux d'escompte, baisse qui a été de 0,13 d'un pour cent. À 5,32 % la semaine dernière, le taux d'escompte est donc passé cette semaine à 5,19 %.

La faiblesse maintenue de l'économie et le taux élevé du chômage sont deux facteurs majeurs pouvant justifier ce nouveau recul.

Pour les 12 derniers mois, le taux d'escompte atteint son niveau le plus bas cette semaine. Pour la même période, c'est le 15 août 1991 qu'il a atteint son niveau le plus élevé, soit celui de 8,84 %.

Pendant ce temps, la CIBC a gagné la deuxième place chez les vendeurs de fonds mutuels au Canada, l'actif en gestion s'établissant à plus de 5 milliards \$. Entrée sur ce marché en 1988, l'institution bancaire offre 20 fonds sous sa bannière et celle d'Iperion.

On s'attend à ce que le marché canadien des fonds mutuels progresse considérablement au cours des prochaines années. Les analystes parlent d'un actif total dépassant les 250 milliards \$ d'ici la fin du siècle, contre 62 milliards \$ actuellement. La CIBC vise détenir 40 de ces milliards \$.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres: cuivre 1286-87 et plomb 3345-35, en dollar américain par tonne: zinc 1333-34, aluminium 1304-05 et nickel 7265-75. A New York, pour livraison en septembre, le pétrole brut a gagné 0,26 à 21,34 \$ US le baril.

À cause de l'accord de libre-échange à trois

L'industrie canadienne de la chaussure voit venir sa fin

QUÉBEC — L'Accord de libre-échange nord-américain risque de porter un coup fatal à l'industrie canadienne de la chaussure puisque le ministre Michael Wilson est demeuré sourd aux revendications des représentants de cette activité économique en déclin depuis un quart de siècle.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

Propriétaire de l'une des dernières usines de la chaussure de la région de Québec, M. Pierre Grenier avoue qu'il regarde du côté du Sud-Est asiatique depuis plusieurs mois déjà. Il déclare au SOLEIL qu'il n'a pas le choix: la protection accordée par l'accord de libre-échange consistant en un contingentement et l'abolition graduelle des tarifs douaniers (comme dans le cas du vêtement) n'est qu'un palliatif à court terme.

Membre du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur sur le vêtement et la chaussure, M. Grenier précise que globalement il n'est pas en désaccord avec le libre-échange. Cependant il aurait fallu selon lui des mesures draconiennes pour assurer la survie de la chaussure face à la mondialisation. Il parle alors de protectionnisme ou d'ajuste-

ment des politiques salariales et sociales. Pas de compétition possible sans cela.

De plus, souligne le président de Grenico, les fabricants d'ici se font copier par ceux d'ailleurs. La technologie des communications a tellement évolué que le plagiat peut se réaliser en quelques heures, n'importe où au monde.

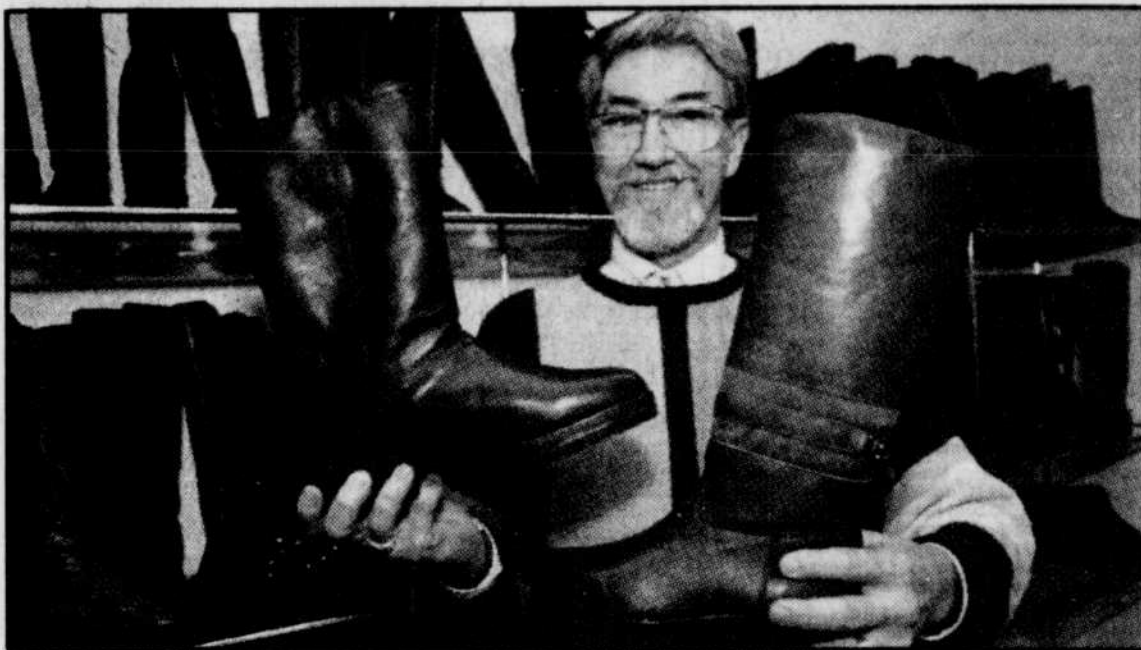
Spécialiste de la botte d'hiver, M. Grenier ne croit même plus au créneau dans lequel il s'est spécialisé au fil des ans pour conserver une place de leader sur le marché. Lui qui a

vu sa part de ce marché grimper de 5 à 33 % songe maintenant à se faire plutôt importateur que fabricant malgré une usine qui emploie encore 150 personnes en période économique difficile.

«Nous prévoyons déjà produire au Moyen-Orient pour importer ici. Le faire du Mexique ne sera pas plus difficile. Ce pays est bien équipé et possède une main-d'œuvre abondante et compétente. Le marché canadien, compte tenu de son importance, est facile à envahir.» Il insiste aussi sur une chose: il

ne faut pas se laisser leurrer par la fausse image de la «siesta mexicaine». Dans le monde des affaires, les Mexicains savent faire preuve de compétitivité.

Il y a 25 ans, l'industrie canadienne de la chaussure produisait directement du travail à 50 000 personnes; ce nombre est descendu à 25 000 il y a 10 ans et M. Grenier l'évalue à 5000 aujourd'hui. Montréal et Québec comptaient parmi les points forts de cette activité économique, rôle disparu en même temps que la fabrication du soulier.



L'industrie canadienne de la chaussure appréhende le pire à la suite de l'entente conclue entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.



PC / Le Soleil

**Pour les Européens
Respectez le GATT**

BRUXELLES (CÉE) (AFP) — La Commission européenne considère favorablement la création d'une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique mais souhaite que les parties contractantes s'engagent à respecter les règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a-t-on souligné hier de source communautaire à Bruxelles.

La Commission européenne attend de prendre connaissance de tous les éléments de cet accord et qu'il ait franchi l'obstacle de la ratification par le Congrès américain pour se prononcer officiellement, a-t-on précisé de même source. «Toutes les zones de libre-échange qui se créent sont en principe vue d'un bon oeil par la Commission européenne car elles contribuent aux échanges multilatéraux», a-t-on déclaré de source communautaire.

«Les règles du GATT précisent que les réglementations commerciales en vigueur dans une telle zone ne peuvent jamais être plus restrictives pour les pays tiers», a-t-on ajouté de même source. «Elles ne peuvent donc pas aboutir à la création d'un bloc fermé.»

«Les négociations qui ont abouti à la conclusion de cet accord se sont déroulées dans le plus grand secret et la Commission européenne attend pour se prononcer officiellement de prendre connaissance de tous les aspects de cet accord, notamment les dispositions relatives à l'accès aux marchés, aux tarifs et aux droits de douane qui seront applicables aux sociétés des pays tiers», a-t-on précisé.

À travers le monde

L'ALÉNA soulève la prudence, l'inquiétude et même la colère

(AFP) — Plus de vingt-quatre heures après l'annonce de l'accord de libre-échange en nord américain (ALÉNA) entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, des réactions de prudence, d'inquiétude et même de condamnation ont été enregistrées un peu partout dans le monde.

Les 12, qui ont récemment signé l'accord instituant un «espace économique européen» avec sept pays membres de l'AELE (Association européenne de libre-échange), notent que les négociations sur le ALÉNA «se sont déroulées dans le plus grand secret», selon cette source. La commission européenne «attend pour se prononcer officiellement de prendre connaissance de tous les aspects de cet accord».

Même attitude prudente mais teintée d'inquiétude au Japon — un des principaux partenaires économiques des États-Unis. Tokyo attend aussi que le GATT se prononce «le plus rapidement possible» sur la conformité du ALÉNA, a indiqué hier à Tokyo un responsable du ministère japonais du Commerce Extérieur et de l'Industrie (MITI).

La réaction chinoise va dans le même sens. «Notre position est que les regroupements économiques régionaux doivent être ouverts et non exclusifs et qu'ils doivent permettre la création d'un nouvel ordre économique mondial», a-t-on déclaré à Pékin.

À Tokyo toutefois, le responsable du MITI a exprimé une inquiétude particulière pour l'industrie automobile. «Le Japon, qui est en dehors de cette zone, va être victime d'un renforcement des barrières commerciales» vers l'Amérique du Nord, a-t-il dit.

Une opinion que ne partagent pas les gros industriels allemands qui se frottent les mains. Pour eux, quiconque est présent dans un pays signataire du ALÉNA voit s'élargir son marché potentiel. Volkswagen,

premier constructeur automobile européen, a qualifié l'accord «d'excellente nouvelle», par la voix de son porte-parole, Orwin Witzel.

Dans les pays en plein décollage économique comme la Corée du Sud, la réaction est virulente. Le premier ministre Chung Won-Shik, estimant que l'accord aurait «des effets considérables» sur l'environnement économique du pays, a demandé à son gouvernement des «contre-mesures efficaces» contre «l'émergence de nouveaux blocs commerciaux».

Enfin le Chili a applaudi à la naissance de cette zone de libre-échange, qui doit encore être ratifiée par les trois parlements canadiens, mexicain et américain. Le ALÉNA, a déclaré à la presse le président chilien, Patricio Aylwin, «ouvre les portes au Chili» pour obtenir un accord similaire avec le gouvernement américain, perspective évoquée depuis plusieurs mois par nombre de pays d'Amérique latine.

Afin d'étudier l'entente de libre-échange

Parizeau demande une commission parlementaire

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a demandé hier au gouvernement Bourassa de convoquer le plus rapidement possible la commission parlementaire de l'économie et du travail pour examiner l'entente de libre-échange Canada—États—Unis—Mexique.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Dans une lettre adressée hier au premier ministre Robert Bourassa, le chef péquiste souligne l'importance d'examiner «une telle entente à son mérite et en déterminer les conséquences sur l'économie, les entreprises et les travailleurs et travailleurs du Québec».

M. Parizeau voudrait également que la commission puisse se pencher sur les mesures que le gouvernement entend prendre pour faciliter la transition et assurer que «toute l'aide nécessaire à l'adaptation des entreprises et des travailleurs soit disponible».

En 1988, rappelle-t-il, cette commission s'était penchée sur

l'accord de libre-échange canado-américain. Péquistes et libéraux s'étaient entendus pour appuyer cette initiative. M. Parizeau déplore cependant que les mesures de transition et d'adaptation sur lesquelles on s'était entendu à l'époque n'aient jamais été mises en oeuvre par le gouvernement.

Jugeant «tout à fait souhaitable dans son principe» la création d'une zone de libre-échange nord-américaine, M. Parizeau refuse de se prononcer plus avant sur l'entente intervenue mardi tant qu'il n'aura pu prendre connaissance de son contenu. Une telle entente peut cependant avoir «des répercussions importantes sur certains secteurs de l'économie et le niveau de vie de certaines des régions de l'Amérique du Nord».

Il souligne que déjà «les appréhensions sont vives dans certains secteurs de l'économie québécoise». Il suffit, selon lui, de voir les «interprétations contradictoires» sur ses effets sur l'industrie du vêtement pour mesurer l'importance d'en examiner avec soin la portée réelle. M. Parizeau estime que cette étude doit se faire le plus rapidement possible pour calmer ces craintes. Il suggère même que les débats de la commission soient télévisés.

En attendant, tout «social-démocrate» qu'il soit, M. Parizeau refuse de s'associer aux appréhensions des néo-démocrates et des centrales syndicales canadiennes. «Sur le principe», le chef péquiste est non seulement favorable à l'élargissement de la zone de libre-échange au continent nord-américain, mais il n'a «pas d'hésitation» à son extension graduelle dans l'hémisphère.

REPÈRES

Une économie assainie mais fragile

MEXICO — L'économie du Mexique qui vient de conclure des négociations avec les États-Unis et le Canada pour la création d'une zone de libre-échange entre les trois pays, s'est considérablement assainie au cours des trois dernières années, mais reste fragile, selon la plupart des analystes financiers.

Le taux d'inflation est passé de quelque 159 % en 1987 à 18,9 % en 1991. Les projections officielles prévoient un peu plus de 10 % en 1992.

La dette extérieure est officiellement de 73 581 milliards \$. Selon la presse financière, le service de la dette correspond aujourd'hui à environ 36 % du produit intérieur brut (PIB), alors qu'il était de plus de 70 % il y a cinq ans.

Les investissements étrangers, qui s'élevaient à 3,9 milliards \$ en 1987, sont passés à 9,8 milliards \$ en 1991, et ont dépassé 5,5 milliards \$ pour le seul premier semestre 1992, selon des chiffres officiels, c'est-à-dire supérieurs de 3,8 % à la même période en 1991.

Le déficit public qui s'élevait en 1987 à 16 % du PIB, se convertira en excédent à la fin 1992, selon une projection de la Banque nationale du commerce extérieur (BNCE). En 1991, ce déficit avait déjà été réduit à 1,3 % du PIB.

Les réserves monétaires du pays sont évaluées à 17 milliards \$.

La politique économique du gouvernement s'est développée autour des principaux axes suivants: restructuration de la dette extérieure (le Mexique a annulé cette année 7,171 milliards \$ de sa dette extérieure en rachetant pour la première fois des créances sur le marché secondaire), diversification des exportations, contrôle strict des prix et des salaires, réforme fiscale et privatisation massive des entreprises d'État.

La mesure la plus spectaculaire a été la vague de privatisations: de 1155 entreprises d'État en 1982, le Mexique est passé au début de l'année à 247.

Les principales privatisations ont concerné notamment Telmex (Téléphonos de Mexico), les deux compagnies aériennes Aeromexico et Mexicana de Aviacion, la sidérurgie, et quelques 18 banques, dont Banamex et Banco-mer, les deux plus importantes du pays. Ces privatisations, qui se poursuivent avec notamment l'industrie sucrière et les fertilisants, ont apporté jusqu'ici un volant d'argent frais évalué à près de 16 milliards \$.

Une partie de ces rentrées est normalement destinée à alimenter un «Fonds de contingence», qui doit permettre au gouvernement de se protéger en cas de baisse brutale des prix du pétrole et d'éviter une crise. Le Mexique produit 2,4 millions de barils par jour. D'autre part, les exportations pétrolières ne représentent plus que 30 % du total des exportations du pays, contre 70 % auparavant.

par NOL LORTHOIS
AFP

Les ventes de détail aux États-Unis

Les dettes freinent la consommation

NEW YORK (Reuter) — L'endettement des ménages américains continue à freiner la consommation. Telle est la conclusion que les économistes tirent des statistiques des ventes de détail aux États-Unis publiées hier.

Malgré leur progression de 0,5 % en juillet, les économistes retiennent leur révision en baisse pour juin, montrant une contraction de 0,3 % alors qu'une première estimation faisait état d'une hausse de 0,5 %.

En faisant la moyenne de ces deux mois, on obtient une hausse de 0,1 %, moins que la moyenne d'avril-mai et bien en deçà de l'inflation et de la croissance démographique.

Le consommateur hésite à dépenser pour deux raisons, estime Peter Greenbaum, économiste chez Smith Barney, Harris Upham & Co. La première tient à ce que ses rentrées de revenus ne sont pas particulièrement fortes. La seconde vient de ce qu'il rembourse d'abord ses dettes tant sa confiance est minime avec un taux de chômage de 7,7 % le mois dernier.

La contraction de 66 000 à 40 300 des nouvelles inscriptions au chômage dans la semaine au 1er août paraît positive. Mais cette variation hebdomadaire résulte surtout du caractère cyclique de l'embauche dans l'automobile.

Mike Niemira, économiste à Mitsubishi Bank Ltd., prévoit une croissance en rythme annuel de 2,5 % au 3e trimestre. Il anticipait auparavant 3,2 %. Il base son affirmation sur une révision à la baisse du calendrier de la production automobile.

La hausse de 0,1 % des prix à la consommation le mois dernier — le marché attendait 0,2 % — montre que dans une économie à la traîne, rien ne milite pour une hausse des prix. À titre d'exemple, les prix de l'hôtellerie ont fortement baissé, signe que « le consommateur reste chez lui », ajoute Greenbaum.

C.S. A.L.M.

Commission scolaire
Ancienne-Lorette - Montcalm

APPEL D'OFFRES

Projet :	ÉCOLE SECONDAIRE STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES CARTIER 10, rue des Étudiants Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec), G0A 3M0
Propriétaire :	Commission Scolaire Ancienne-Lorette- Montcalm 1360, rue St-Charles Ancienne-Lorette (Québec) G2E 1V4 Tél.: (418) 871-6404 Fax: (418) 871-6423
Architecture :	Le Groupe Conseil Bisson Poulin inc. 5220, 1ère avenue Charlesbourg (Québec) G1H 2V2 Tél.: (418) 623-1587 Fax: (418) 623-7450
Ingénieurs en structure et aménagement extérieur :	Lapet Groupe-Conseil inc. 1305, boulevard Lebourgneuf Québec (Québec) G2K 2E4 Tél.: (418) 623-2228 Fax: (418) 623-7261
Ingénieur en mécanique et électricité :	Soliver Groupe-Conseil 5355, boul. des Grands Québec (Québec) G2J 1C8 Tél.: (418) 623-2254 Fax: (418) 622-1137
Ingénieurs en mécanique des sols :	Technisol inc. 325, de l'Épave Québec (Québec) G1L 2J2 Tél.: (418) 847-1402 Fax: (418) 648-9288

La Commission Scolaire Ancienne-Lorette-Montcalm propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'une nouvelle école secondaire, à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus du Consultant en architecture, 5220, 1ère avenue, Charlesbourg (Québec), (418) 623-1587 à compter du 17 août 1992 contre un dépôt de cent dollars (100,00\$) non-remboursable fait à l'ordre de la commission scolaire Ancienne-Lorette - Montcalm. Les soumissions, l'original et deux copies, dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du propriétaire, jusqu'à 10 heures, heures en vigueur localement le 11 septembre 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Ancienne-Lorette, ce 14 août 1992
M. Marcel Demers,
Directeur général



APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et à d'autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque cette licence est exigée et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier » lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	MONTREAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
---	----	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

C Contrat no 1208-92-0241 — Réparation (renforcement de deux (2) ponts acier-bois), sur le Rang 3 Ouest et sur le chemin Principal, dans les municipalités de Biencourt et St-Elzéar, M.R.C. Témiscouata, circonscriptions électorales de Rimouski et Kamouraska-Témiscouata.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 2 600 \$ ou chèque visé: 1 300 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 5036-92-0121 — Renforcement de fondation sur le chemin Hamel nord (7^e rang nord), dans la municipalité de la paroisse St-Élie-d'Orford, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale d'Orford. Longueur de 3,69 km.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 16 000 \$ ou chèque visé: 8 000 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 6365-92-0343 — Marquage de la chaussée avec un produit de longue durée sur diverses autoroutes, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de diverses. Longueur de 60,01 km.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 19 400 \$ ou chèque visé: 9 700 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 2 septembre 1992 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 6365-92-0644 — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses et dans diverses circonscriptions électorales. Longueur de 69,7 km.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 12 000 \$ ou chèque visé: 6 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 2 septembre 1992 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 9098-92-3507 — Mise en place de systèmes de balisages aéroportuaires à Saint-Augustin et Harrington Harbour, dans la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, M.R.C. Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, circonscription électorale de Duplessis.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 8 400 \$ ou chèque visé: 4 200 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

En Bref

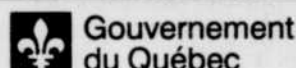
■ Ford injecte 62 millions \$ dans l'entreprise Jaguar

LONDRES (Reuter) — Le constructeur automobile américain Ford Motor Co. a injecté 135 millions de livres sterling (62 millions \$) d'argent frais dans Jaguar, dans le cadre de la restructuration financière de sa filiale automobile de luxe, rapporte le Financial Times. Cette opération, révélée dans le rapport annuel de Jaguar, a été rendue nécessaire par le montant des pertes de la société depuis trois ans, ajoute le quotidien. Ford a également accordé d'importants prêts à Jaguar, dont 125,8 millions de livres sterling (57 millions \$) à long terme. Ford a déboursé 1,56 milliard de livres sterling (710 millions \$) fin 1989 pour l'acquisition de Jaguar, mais les pertes se sont aggravées depuis, pour atteindre 226,1 millions de livres (103 millions \$) avant impôt en 1991.

■ Baisse record du taux des bons du trésor aux États-Unis

WASHINGTON — Les taux sur les bons du trésor à 30 ans ont baissé à leur plus bas niveau jamais enregistré lors de l'adjudication trimestrielle, à un taux moyen de 7,29 % contre 8,00 % lors de la dernière adjudication du 7 mai. Il s'agit du taux le plus bas depuis la création du système d'adjudications trimestrielles de bons à 30 ans en 1977. Un total de 10 milliards \$ de bons a été vendu lors du troisième et dernier volet de cette adjudication destinée en grande partie à refinancer une dette publique américaine d'environ 3 900 milliards \$. Les soumissions ont totalisé 25 milliards \$. Ces bons à 30 ans, d'une valeur unitaire de 10 000 \$, se sont vendus 9 951,40 \$.

appel d'offres



Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET : 308-081 Reconstruction du pont du Scotora, au Parc de conservation de la Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix dollars (10\$), TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances. La vente des documents ainsi que la réception, des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 11 500 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 750 \$.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

PROJET : 600-030 - Reconstruction de 2 ponts et 1 ponceau dans le corridor aérobie Morin-Heights St-Rémi-d'Amhurst, circonscription électorale d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix dollars (10\$), TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances. La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 8255, 13e Avenue, Montréal (Québec) G1X 3E6, tél.: (514) 374-5840.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec ainsi qu'à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 10 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 000 \$.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

PROJET : 701-034 - Reconstruction des ponts des ruisseaux Ernest et Mont-Joie, Réserve faunique de Papineau-Labellé, circonscription électorale Papineau-Labellé.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix dollars (10\$), TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service des immobilisations, 98, rue Lois, Hull (Québec) J8Y 3R7, tél.: (819) 771-4840.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 11 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 500 \$.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

Le sous-ministre
André Maguy



EN UN CLIN D'OEIL

■ Le fédéral n'a pas recherché la fusion Canadien-Air Canada

OTTAWA — Ce n'est pas le gouvernement fédéral qui a incité Canadien International à chercher une fusion avec Air Canada, a affirmé le premier ministre Brian Mulroney. Le gouvernement fédéral, a-t-il précisé, donne au contraire son appui à toute tentative du secteur privé pour sauver la filiale de PWA. « Nous sommes intervenus à la demande du conseil d'administration de PWA, a-t-il rappelé, et il y a maintenant des gens en Alberta qui laissent entendre que nous sommes intervenus pour venir en aide à Air Canada. » M. Mulroney dit voir d'un bon oeil la proposition de cinq syndicats de Canadien d'élaborer un plan pour acheter un bloc d'actions de 200 millions \$.

■ D'une carte de rabais à une carte de crédit

VARSOVIE — Un millionnaire canadien de Toronto, M. Bob Spanski, proposera avant la fin de l'année à presque toute la population polonaise une carte de rabais qui pourra se transformer d'ici à un an en une carte de crédit, ont annoncé jeudi à Varsovie les responsables de sa société, Club S International. Les cartes de crédit occidentales, telle Visa ou Eurocard, ne sont actuellement accessibles en Pologne qu'à une élite restreinte, moyennant le dépôt d'une garantie considérable, de l'ordre de 15 000 \$ US.

■ Des Mexicains achètent Del Monte Fresh Produce

Un groupe d'investisseurs mexicains a déclaré hier qu'il avait accepté d'acheter Del Monte Fresh Produce du groupe britannique Polly Peck International PLC. Carlos Cabal, à la tête de Grupo Cabal, a dit que l'entente est signée, mais a refusé d'en dévoiler le prix. Le groupe d'acheteurs comprend plusieurs investisseurs mexicains et le Groupe Cabal qui possède la Banco de Credito y Hipotecario, 8e plus importante institution bancaire de Mexico. Del Monte Fresh Produce réalise des ventes annuelles d'un milliard \$ US, emploie 14 000 personnes à travers le monde et possède des plantations aux Philippines, en Indonésie, à Costa Rica, au Guatemala et à Hawaï.

■ Le CN en perte de vitesse au 2e trimestre

MONTREAL — Après un premier trimestre encourageant, le Canadien National a rapporté pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 1992, une perte de 15,3 millions \$, comparativement à un bénéfice de 20,3 millions \$ durant la période correspondante de l'exercice précédent. CN Amérique du Nord, qui constitue plus de 95 % des recettes de l'entreprise, a perdu 33,5 millions \$ durant ce deuxième trimestre, au regard d'un bénéfice de 21 millions \$ au cours de la même période, un an plus tôt. Le transport de certains produits bruts a connu un ralentissement, alors que le trafic intermodal a connu une hausse. La division des Immeubles CN a rapporté un bénéfice de 9,6 millions \$ durant le trimestre considéré, comparativement à un bénéfice de 4,8 millions \$, durant la période correspondante de 1991.

■ Diminution du bénéfice du Groupe La Laurentienne

MONTREAL (PC) — La Corporation du Groupe La Laurentienne a rapporté hier, pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 1992, un bénéfice de 6,3 millions \$, soit 0,10 \$ par action, comparativement à un bénéfice de 7,7 millions \$, soit 0,13 \$ par action, au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La compagnie a attribué la diminution de son bénéfice, au cours du deuxième trimestre, « à la persistance des conditions économiques défavorables qui prévalent tant au Canada qu'au Royaume-Uni ». Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le bénéfice a atteint 14,3 millions, ou 0,23 \$ par action, au regard de 17,8 millions \$, ou 0,31 \$ par action, durant le même semestre, l'an dernier. Au 30 juin 1992, l'actif total de la corporation s'élevait à 14,4 milliards \$, après une progression de 0,6 milliards \$ découlant de l'acquisition de la Compagnie de fiducie Guardian. L'actif total, incluant l'actif sous gestion, a rapporté Groupe La Laurentienne, atteignait 20,7 milliards \$ au 30 juin dernier, comparativement à 19,7 milliards \$ au début de l'exercice. Les revenus, atteignant 1,4 milliard \$ à la fin du semestre, étaient supérieurs de 3 % à ceux enregistrés à la fin du semestre correspondant, un an plus tôt.

■ Après les pertes, Groupe LGS Inc. rapporte un bénéfice

MONTREAL (PC) — Groupe LGS Inc. a rapporté hier, pour son premier trimestre clos le 30 juin 1992, un bénéfice de 180 000 \$, soit 0,02 \$ par action, comparativement à une perte de 176 000 \$, soit 0,02 \$ par action, durant le trimestre correspondant de l'exercice antérieur. Les revenus de Groupe LGS Inc., société internationale de services-conseils spécialisés dans la technologie et l'intégration de systèmes informatiques, ont atteint durant le trimestre 14,4 millions \$, au regard de revenus de 11,5 millions \$ au terme de la même période, l'an dernier. Ce revirement peut être attribué pour une bonne part au réaménagement des équipes de gestion, effectué au cours des 12 derniers mois, a remarqué dans un communiqué le président de la société, M. Raymond Lafontaine.

■ Québec émet pour 150 millions \$ de bons

QUEBEC — Le ministère provincial des Finances a annoncé hier l'émission de 150 000 000 \$ de bons du Trésor du Québec d'une durée de 92 jours, livraison et jouissance le 13 août 1992. L'adjudication a été faite à un prix moyen de 98,761 \$ et à un rendement moyen de 4,98 %. La semaine dernière, l'émission avait été adjugée à un rendement moyen de 5,11 \$.

■ Quebecor: forte hausse du bénéfice net

MONTREAL — Le groupe Quebecor (presse, édition, impression et papiers) a annoncé un bénéfice net de 64 millions \$ pour le second trimestre 1992, soit 1,13 \$ par action ordinaire, contre un bénéfice net de 8,8 millions \$ (0,18 \$ l'action) pour la même période de 1991. L'essentiel de cette hausse provient d'un gain sur dilution de 48,5 millions \$ réalisé en avril dernier après l'émission d'actions par la filiale Imprimeries Quebecor Inc., a indiqué le groupe dans un communiqué. Pour l'ensemble du premier semestre, Quebecor a annoncé un bénéfice net de 69,2 millions \$ (1,22 \$ l'action), contre 11,1 millions \$ (0,23 \$ l'action) lors des six premiers mois de l'an dernier. Hormis le gain sur dilution du deuxième trimestre, le bénéfice net pour le premier semestre 1992 s'établit à 20,7 millions \$, soit 0,37 \$ par action ordinaire. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % à 616,4 millions \$ au second trimestre, totalisant 1,211 milliard \$ au premier semestre (+3,9 % par rapport au premier semestre 1991).

Au cours des six premiers mois de 92

Les acheteurs d'une première résidence ont été très actifs

OTTAWA (PC) — Les acheteurs d'une première résidence ont été particulièrement actifs dans différentes régions du pays au cours du premier semestre de l'année, a constaté hier l'agence immobilière Royal LePage.

Après enquête auprès de 32 000 consommateurs habitant 11 villes différentes, Royal LePage note qu'au cours des six premiers mois de 1992, les acheteurs de première

maison représentaient 37 % de tous les acheteurs de maisons - le plus haut pourcentage depuis que l'agence a commencé à effectuer ce sondage, en 1985, a indiqué un porte-parole.

La tendance a été la plus prononcée à Toronto : la moitié de ceux qui ont acheté une maison entre janvier et juin n'avaient jamais été propriétaires auparavant. Les prix des maisons y sont pourtant les plus élevés au pays après Vancouver, soit légèrement moins que 220 000 \$.

Seule Montréal a enregistré une baisse. L'an dernier, plus de 50 % des acheteurs étaient des acquéreurs d'une première maison. La proportion est tombée à 49 % dans la première moitié de cette année.

L'agence conclut que le programme permettant d'utiliser son REER pour accéder à la propriété, combiné au plan de financement hypothécaire à 95 % et aux faibles taux d'intérêt, ont stimulé la participation des acheteurs de premières maisons.

En février, le gouvernement annonçait qu'il autoriserait les Canadiens à sortir jusqu'à 20 000 \$ de leur REER, sans pénalité, pour un premier versement à l'achat d'une résidence principale. Il permettait également aux acheteurs d'une première maison et aux personnes qui n'avaient pas possédé de maison depuis cinq ans d'obtenir une hypothèque garantie de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) moyennant un acompte de 5 % seulement, plutôt que 10 %.

Aux dires de M. Gino Romanese, le vice-président exécutif de l'agence, les acquisitions ont été supérieures à la normale saisonnière. « Le premier trimestre de l'année est habituellement le plus actif pour les acheteurs de premières maisons, mais nous avons vu plusieurs hausses dans plusieurs villes, non seulement au début de l'année, mais se poursuivant au deuxième trimestre ».

Les Américains au secours de O&Y

Un plan de sauvetage de 687 millions \$

LONDRES (AP) — Onze banques ont promis, hier, d'étudier plus à fond le plan d'investissement dans Canary Wharf que leur ont proposé les représentants des Américains, Laurence Tisch et Lewis Ranieri.

M. Tisch occupe le poste de président du conseil de CBS et M. Ranieri est un ancien vice-président du conseil de Salomon Brothers.

Selon des sources, le plan de sauvetage représenterait environ 687 millions \$ CAN.

Un autre investisseur possible, Hanson PLC, a fait connaître, hier, son intention de ne plus soumettre d'offre.

Canary Wharf, qui est la propriété d'Olympia and York, est un projet de 7,8 milliards \$, qui a été placé sous la loi britannique de protection contre les créanciers, en mai dernier.

Avec une dette de 13,5 mil-

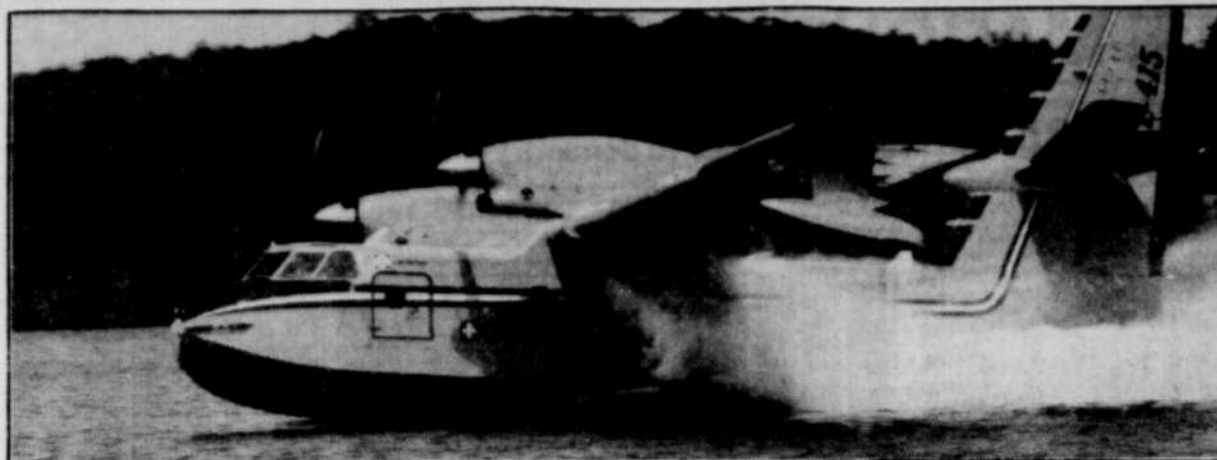
liards \$, Olympia and York a obtenu à son tour la protection contre les créanciers pour 28 filiales canadiennes.

L'un des propriétaires d'Olympia, Paul Reichmann, cherche des investisseurs depuis ce temps. On croit savoir que le plan Tisch-Ranieri confierait l'administration de Canary Wharf à O & Y, mais on ignore comment serait partagée la propriété de la compagnie.

En annonçant la décision de Hanson PLC, son chef de la direction, Derek Bonham, a déclaré que « les obligations financières nécessaires (pour remettre Canary Wharf à flot) ne rencontrent pas nos objectifs pour nos actionnaires ».

■ Du Pont rachètera 200 000 actions ordinaires

MISSISSAUGA — Pour empêcher la dilution de la position des actionnaires, Du Pont Canada a annoncé qu'entre le 16 août 1992 et le 15 août 1993, elle rachètera jusqu'à 200 000 ou environ 0,6 % de ses actions ordinaires de classe A, série 1. Le rachat se fera par l'intermédiaire de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto. Du Pont paiera le cours du marché de ces actions au moment de l'acquisition. Déjà en 1991, Du Pont avait racheté 534 900 de ses actions ordinaires.



Le gouvernement québécois vient de commander huit avions CL-415 à Canadair. Ainsi, le service aérien gouvernemental sera l'un des plus importants au monde.

Un contrat de 155 millions \$

Le Québec commande huit avions CL-415 à Canadair

MONTREAL (PC) — Canadair construira au coût de 155 millions \$ huit avions amphibies CL-415 pour le compte du gouvernement du Québec.

Il s'agit de nouveaux appareils ultra-modernes destinés à la lutte contre les incendies.

L'octroi de ce contrat contribuera au maintien de quelque 700 emplois dans le secteur de l'aéronautique à Montréal, à la fois chez Canadair et chez ses fournisseurs.

Le groupe Canadair, propriété de Bombardier, a déjà reçu de la France une commande de 12 avions du même type en octobre dernier.

Le nouveau CL-415 ne requiert qu'une douzaine de secondes pour faire le plein de sa charge en effleurant à grande vitesse les

plans d'eau qui lui servent de sources d'approvisionnement.

Le service aérien du gouvernement du Québec qui est situé à l'aéroport de Québec possède déjà 16 bimoteurs CL-215 et deux appareils remotorisés biturbopropulseurs CL-215T.

Le nouveau CL-415 peut injecter en trois heures 108300 litres d'eau sur son objectif, contre 96600 pour le CL-215T et 77000 pour le CL-215.

Malgré un taux de chômage de 13 %

Plus d'emplois gagnés au Québec et moins en Ontario

Le Québec a gagné des emplois en juillet contrairement à l'Ontario qui en a perdus, mais avec un taux de chômage à 13 % la province a rejoint un « record » vieux de huit ans.

LE SOLEIL

C'est ce qui ressort des données mensuelles du ministère québécois de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. En fait, en chiffres désaisonnalisés, le Canada et l'Ontario ont perdu respecti-

vement 29 000 et 23 000 postes en juillet tandis que le Québec en a ajouté 14 000.

Par contre les taux de chômage canadien et ontarien sont demeurés inchangés à respectivement 11,6 et 11 %. Le ministère explique la hausse du nombre de chômeurs au Québec par l'accroissement du nombre de personnes dans la population active.

Trois régions ont particulièrement été touchées au cours des trois derniers mois par les pertes d'emplois : 52 000 pour Laval-Montréal, 11 000 pour Québec-Chaudière-Appalaches et 7000 pour le Bas-Saint-Laurent. Par contre on a enregistré des gains substantiels de 24 000 emplois

dans les Laurentides et 7000 pour la région de Lanaudière.

Pour les sept premiers mois de l'année en cours, le nombre d'emplois à temps plein a diminué de 1,6 % de plus que pour la période correspondante en 1991 alors que les emplois à temps partiel ont augmenté de 0,7 %. Les femmes occupent en moins 28 400 emplois à temps plein et gagnent 7300 postes à temps partiel.

Les hausses d'emplois les plus importantes se sont produites dans le secteur des finances, assurances et affaires immobilières avec 27 000 postes en moins, tandis que celui du commerce en a perdu 19 000 et celui de l'administration publique 11 000. Par contre il y a eu un gain de 17 000 emplois dans les secteurs des services et transports, communications et autres services publics.

La CSD critique sévèrement l'ALÉNA

MONTREAL (PC) — Le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Claude Gingras, critique sévèrement l'accord de libre-échange conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qualifié de « pire que le précédent ».

« Le gouvernement du Canada vient d'exporter plusieurs dizaines de milliers d'emplois vers le sud en capitulant devant les Américains dans la négociation d'accord de libre-échange à trois », a-t-il indiqué, hier, par voie de communiqué.

« Les concessions par rapport à l'accord canado-américain que vient de faire le gouvernement du Canada dans les secteurs du textile, du vêtement et de l'automobile affecteront les emplois d'un grand nombre de Québécois, estime-t-il.

« Cet accord vient sabrer les efforts des travailleurs et des employeurs du textile et du vêtement pour s'adapter aux règles, déjà restrictives, du libre-échange à deux. De plus, le gouvernement n'a mis en place aucune mesure ou programme pour venir en aide à ceux et celles qui ont perdu leurs emplois dû à la concurrence accrue des entreprises américaines.

« Le gouvernement canadien, sans consultation publique, vient d'accepter un traité de libre-échange pire que le précédent. Il doit rapidement soumettre à la population par voie de référendum ce traité de libre-échange. Il doit refaire ses devoirs et prendre ses responsabilités face aux victimes actuelles et futures de la libéralisation des échanges », a conclu M. Gingras.

M. Gingras a en aussi contre le manque d'assurances données par le Mexique quant aux normes communes entre les pays. « Avant de signer tout accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis, il faut s'assurer que les conditions préalables quant à l'environnement, les droits sociaux, la santé et la sécurité au

travail, les libertés individuelles soient rencontrées par le Mexique.

La reprise sera lente aux USA

WASHINGTON (AFP) — « La reprise de l'économie américaine sera lente » avec un taux de croissance de 1,9 % pour 1992 et 3,1 % en 1993, a estimé le Bureau du budget du congrès dans un rapport publié hier.

Le taux de chômage devrait atteindre 7,5 % cette année, 6,8 % l'an prochain et décliner lentement pour atteindre 5,6 % en 1997 selon ce rapport.

L'inflation s'établira à 3,2 % cette année et 3 % l'an prochain, selon ces estimations. Le déficit budgétaire atteindra 314 milliards \$ pour l'année fiscale terminée le 30 septembre 1992, et 331 milliards \$ pour l'année fiscale 1993 commencée le 1er octobre.

Pour 1992 et 1993, l'administration Bush avait prévu en juillet un taux de croissance respective- ment de 2 % et 3 %, un taux de chômage de 7,3 % et 6,6 %, un taux d'inflation de 3,1 % et 3,3 %.

Selon le Bureau du budget, « l'économie se débat encore pour se débarrasser des oripeaux de la récession. Elle n'a pas encore entamé une reprise mais semble être sur le point de le faire ».

LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE HOCKEY ET DE PATINS DANS L'EST DU QUÉBEC.

VENTE HOCKEY

CHEZ

QUÉBEC SPORTIF

La première place!

EASTON

GANTS

GX 1450

- Modèle senior avec revêtement durable en tissu Megarex
- Conception brevetée pour la manchette et la prise du manche
- Taille: 14 1/2"

79⁹⁹

GX 700 SN

- Revêtement ultraléger en Megarex
- Manchette courte
- Taille: 14 1/2"

109⁹⁹

SP 8600 - NOUVEAU!

- Modèle ultraléger et modéré
- Système de coussinets d'air Donzis offrant une grande adaptabilité et liberté de mouvement
- Protecteur en polyéthylène de haute densité protégeant la clavicule et l'omoplate

139⁹⁹

SP 8000 - PROFILÉE!

- Conception ultraléger avec arche en plastique interne
- Épouse la forme du corps pour une plus grande liberté de mouvement naturel
- Pièces de polyéthylène protégeant les biceps, la clavicule, les omoplates, le sternum et la partie supérieure de la colonne vertébrale.

89⁹⁹

Seul Easton et Québec Sportif offrent une gamme complète de manches de hockey d'aluminium. Chaque manche est conçu et fabriqué pour répondre aux besoins variés de chaque joueur, en ce qui a trait au rendement, à l'uniformité et à la durabilité.

Le plus vaste choix de palettes et de hockey d'aluminium à Québec qu'offre Québec Sportif et Easton.

QUÉBEC SPORTIF

La première place!

Les illustrations sont à titre indicatif seulement

QUÉBEC

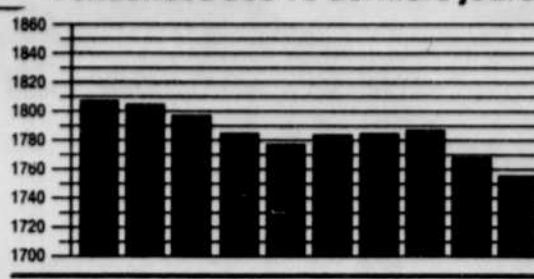
710, rue Bouvier
Carrefour de la Capitale
628-5252

LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE HOCKEY ET DE PATINS DANS L'EST DU QUÉBEC.

LE MARCHÉ BORSIER

MONTREAL

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1757,17, en baisse de 11,98. Volume des transactions : 8,2 millions d'actions. Titres en hausse : 112. Titres en baisse : 132. Titres inchangés : 129.

A et B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Adi. Price	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

C

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

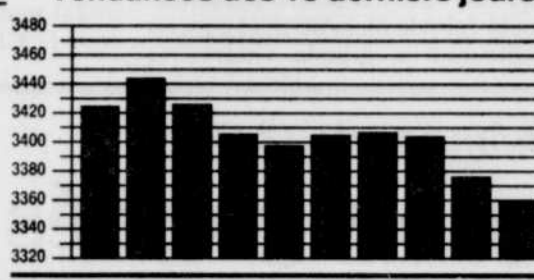
Note : La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précisée d'un \$ et B. A et B : Différentiel des classes d'actions ordinaires. P : Actions ordinaires non votantes. O : Actions ordinaires à dividendes. R : Actions privilégiées. D : Actions privilégiées à dividendes. W : Dividende variable. X : Lot tiré. W : Bon de souscription (warrant).

P et S

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

TORONTO

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3360,45, en baisse de 17,30. Volume des transactions : 21,2 millions d'actions. Titres en hausse : 238. Titres en baisse : 285. Titres inchangés : 264.

A et B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

C

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

P et S

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

LES MONNAIES

Monnaie	Valeur	Chang.
US Dollar	1.1100	+0.0010
UK Pound	0.7500	+0.0010
Swiss Franc	0.8500	+0.0010
Japanese Yen	0.0070	+0.0001
Canadian Dollar	0.7000	+0.0010

LES OBLIGATIONS

Obligation	Valeur	Chang.
Government of Canada	100.00	+0.01
Province of Ontario	100.00	+0.01
City of Toronto	100.00	+0.01
Bank of Montreal	100.00	+0.01
Imperial Oil	100.00	+0.01

LES TITRES AU COMPTOIR

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10
Alcan	1100	1110	1100	1100	+10

LES FONDS MUTUELS



■ Agression sexuelle

CHARLESBOURG — Les policiers ont procédé hier à l'arrestation d'un suspect dans la tentative d'agression sexuelle qui s'était produite le 7 août sur le chemin de la Grande ligne. Harry Lagacé, 29 ans, de Charlesbourg, a comparu en après-midi au palais

de justice et subira son enquête préliminaire le 27 août.

■ Feu sur le pont

SAINTE-FOY — Les pompiers de ont été appelés, tard jeudi soir : sur le pont Pierre-Laporte, où le

En Bref

tracteur d'un camion était en flammes. Il a fallu moins d'une heure pour en venir à bout. Personne n'a été blessé, et les dégâts ont été limités au véhicule.

■ Blessé à la jambe

QUÉBEC — Un accident qui a

nécessité l'utilisation des outils de désincarcération a fait un blessé sur le boulevard Valcartier, vers 4 h 45 hier. Le conducteur souffre d'une fracture à la jambe.

■ Surveillance de routes

SAINT-HILARION (PC) — La Société d'assurance automobile du Québec intensifiera la surveillance des véhicules lourds qui circulent sur les routes de Charlevoix. L'inspection mécanique du camion-remorque impliqué dans l'accident ayant coûté la vie à Mélanie Ouellet et Frédérique Savard, le 28 novembre dernier, a clairement démontré une usure extrême et inégale des freins. La présentation des résultats de cette inspection à l'enquête du coroner Malouin a fait réagir la SAAQ, qui a annoncé un resserrement de ses contrôles routiers dans Charlevoix.

■ Soupçonnés de collusion

CAP-AUX-MEULES (PC) — Les compagnies aériennes desservant les Îles-de-la-Madeleine auraient été de connivence pour maintenir une tarification élevée sur les billets d'avion, soutient l'ancien président de la Chambre de commerce de la région. M. Léonard Gaudet dit détenir des documents démontrant la possibilité d'une réelle collusion entre Inter-Canadien, Air Atlantique et Air Alliance. Il affirme que les transporteurs ont augmenté indûment leurs tarifs au cours des quatre dernières années, faisant passer le prix d'un billet aller-retour entre l'archipel et Montréal de 444 \$ à 763 \$. M. Gaudet estime que les compagnies aériennes ont profité du programme de réduction de 25 % des tarifs aériens accordée aux Madelinots, qui a coûté près de 2 millions \$ au gouvernement du Québec depuis 1988.



Jeune fille disparue

QUÉBEC — La jeune Nadia Chrétien, 13 ans, de Val-Bélair, en banlieue de Québec, fait toujours l'objet de recherches soutenues de la part de la Sûreté du Québec. Disparue de son domicile le 7 août 1992, Nadia serait allée rejoindre un ami à Longueuil sans donner d'autres nouvelles. Elle mesure 1m50 et pèse 75 kg. Elle a les cheveux teints noir et les yeux verts. Elle portait un jean bleu, des bottes de cuir noires ainsi qu'un gilet de coton gris. Toute information traitée confidentiellement, peut être acheminée au poste de Québec-Métro (418) 623-6249 ou au bureau du superviseur (418) 623-6218.

ville de SAINTE-FOY

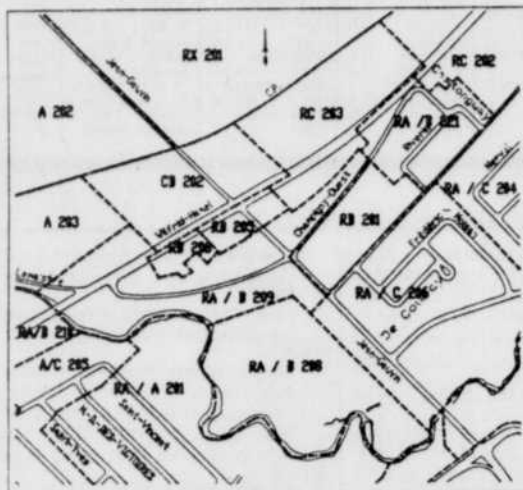
AVIS PUBLIC

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 190

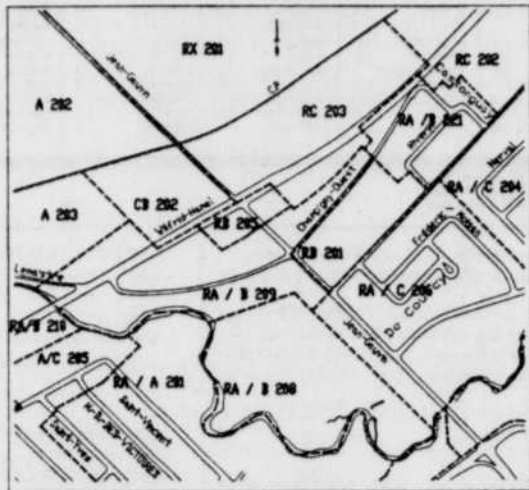
À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUTS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUTS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 3 AOÛT 1992, DANS LES ZONES CB-202, RC-203 ET RA/B-209:

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 3 août 1992, le règlement 3280 modifiant le règlement de zonage 190 dans le but: 1) d'agrandir la zone commerce CB-202 à même une partie de la zone résidence RC-203; 2) de créer la zone résidence RB-206 à même une partie de la zone résidence RA/B-209; 3) d'ajouter une disposition particulière à la zone CB-202 concernant la construction d'un poste d'essence sans baie de service; 4) de créer une disposition particulière à la zone résidence RB-206 concernant les usages. (District Champigny).

Les zones CB-202, RC-203 et RA/B-209 sont délimitées comme suit: au nord, par les lots A-L, 573-3, 571-P et 570-P, par le chemin de fer du Canadien Pacifique et par une partie du boulevard Hamel; à l'est, par les lots A-L, 467-P, 462-P et 569-11; au sud, par les lots A-L, 466-P, 465-P, par quatre (4) parties du lot 462, par les lots A-L, 460-P, 459-P, 458-2, 458-15, 458-5, 458-4, 1034-41, 1034-29, 1034-28, 1034-27, 1034-26, 1034-25, 1034-24, 1034-23, 1034-22, 1191, 544-5-1, 544-5-4-P et par une partie de la rivière Cap-Rouge; à l'ouest, par les lots A-L, 570-P, 569-13 et 569-14; et selon les plans ci-après:



PROPOSÉ



EXISTANT

Toute personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité peut demander que le règlement 3280 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de ses nom, adresse et qualité, appuée de sa signature, dans un registre ouvert à cette fin, de 9 heures à 19 heures, le 20 août 1992, au bureau du soussigné situé à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement 3280 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 18. À défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 20 août 1992, à 19 heures, dans la salle du Conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 11 août 1992.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

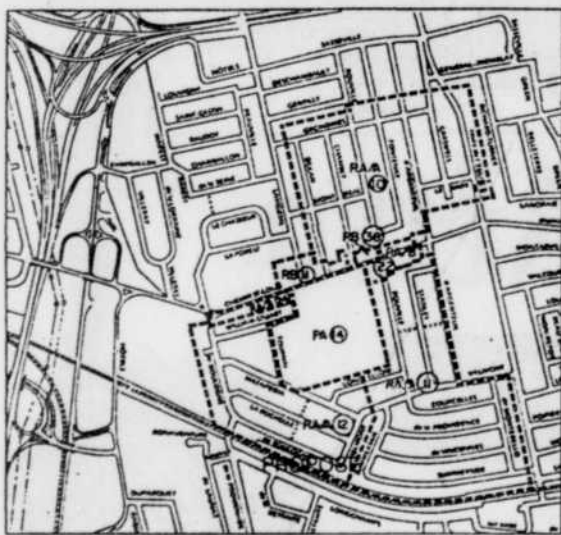
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation le lundi 8 septembre 1992, à compter de 17 h 30 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.1).

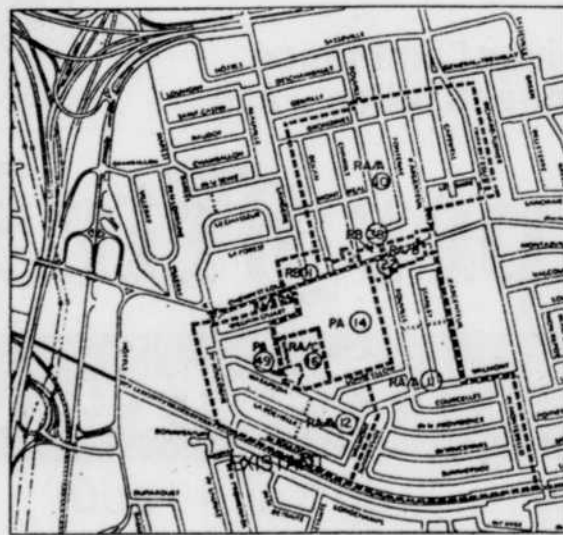
Les projets des règlements 3285 et 3289 ont été adoptés par le Conseil le 3 août 1992.

a) Le projet de règlement 3285 modifie le règlement de zonage 1401 dans le but: 1) de créer la zone résidence RA/C-16 à même une partie de la zone publique PA-14; 2) de créer la zone publique PA-49 à même une partie de la zone publique PA-14; 3) de créer des dispositions particulières à la zone RA/C-16 concernant la densité, la hauteur des habitations, la marge latérale, la largeur des unités d'habitation, la largeur des accès au terrain, l'émission de permis de construire et le nombre d'unités d'habitation prévu au plan d'ensemble. (District Laurier).

La zone PA-14 est délimitée comme suit: au nord, par la rue William-Stuart et par le chemin Saint-Louis; à l'est, par les lots S-F, 346-70-P, 346-71, 346-72, 346-73, 346-74, 346-75, 346-76, 346-77, 346-78, 346-79 et 346-80-P; au sud, par les lots S-F, 346-153, 346-154, 346-155, 346-156-1, 346-156-P, 346-157-2, 346-157-1-1, 346-157-1-P, 346-158, 346-159, 346-161, 346-160 et une partie de la rue Matapédia; à l'ouest, par les lots S-F, 346-396-2-P, 346-12, 346-11 et 346-10; et selon les plans ci-après:



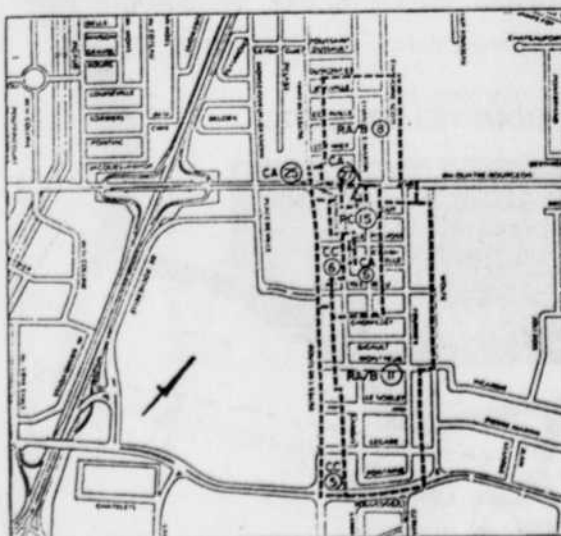
ZONAGE EXISTANT



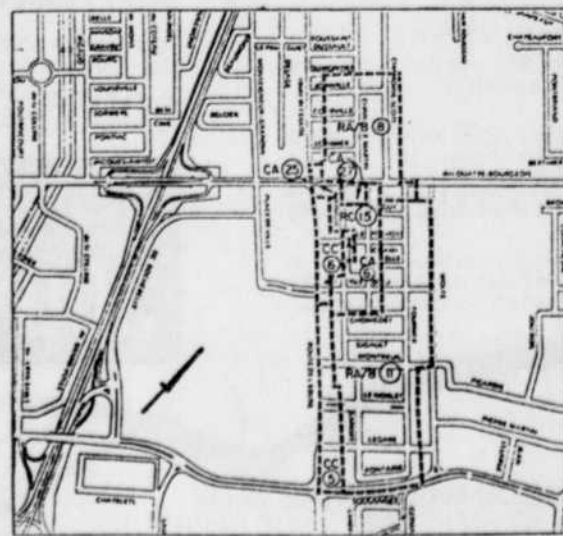
ZONAGE PROJETÉ

b) Le projet de règlement 3289 modifie le règlement de zonage 1401 dans le but: 1) d'agrandir la zone commerce CA-27 à même une partie de la zone résidence RC-15, de manière à y inclure le lot S-F, 181-170-2-1; 2) de remplacer l'article 3.7.5.11.1 concernant les usages autorisés; 3) d'ajouter des dispositions particulières à la zone CA-27 concernant la hauteur du bâtiment, le rapport plancher-terrain, le stationnement souterrain, les accès au terrain et l'aménagement paysager. (District Saint-Denis).

Les zones CA-27 et RC-15 sont délimitées comme suit: au nord, par les lots S-F, 181-10 et 181-34 et par le chemin des Quatre-Bourgeois; à l'est, par les lots S-F, 178-64-P, 178-103, 178-32-P, 178-131, 178-124, 178-123, 178-116, 178-115, 178-109 et 178-108; au sud, par la rue Chomedey et par les lots S-F, 181-152, 181-153-1, 181-153-P, 181-154-P, 181-155, 181-155-P, 181-156-P, 181-157, 181-131-P et 181-16; à l'ouest, par les lots S-F, 181-10, 181-1-A, 181-1-B, 181-3, par la rue Mainguy et par les lots S-F, 181-9, 181-11 et 181-12; et selon les plans ci-après:



ZONAGE EXISTANT



ZONAGE PROJETÉ

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désireront s'exprimer sur ces projets seront entendus.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 11 août 1992.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON



VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES

DÉVELOPPEMENT SEIGNEURIALE NORD

La Ville de Beauport demande des soumissions pour l'extension des services publics d'aqueduc, d'égout et de voirie, sur environ 425 mètres linéaires de rues. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de:

GAGNÉ & SAVARD INC.
4700, boulevard Wilfrid-Hamel
QUÉBEC (Québec)
G1P 2J9

moeynant un dépôt, en argent ou par chèque, de cinquante dollars (50\$), TPS et TVQ incluses, non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant, payable à l'ordre de la Ville de Beauport, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, seront reçues au bureau de la greffière, situé au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Beauport, jusqu'à 11 heures le 24 août 1992, pour être ensuite ouvertes publiquement, le même jour à compter de 11 heures, dans la salle des services techniques située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, en présence des personnes intéressées.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Beauport, le 14 août 1992

La Greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de
l'Alimentation

PROJET NO CC0109

Réaménagement du Centre de service pour bateaux de pêche
Rivière-au-Renard

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour le réaménagement du Centre de service pour bateaux de pêche, à Rivière-au-Renard.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q. C.Q-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 42\$ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE:

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement au montant de 200 000 \$ ou d'un chèque visé au montant de 100 000 \$ et fait à l'ordre du ministre des Finances.

VENTE ET CONSULTATION DE DOCUMENTS:

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction des approvisionnements et des services
Service de la gestion des immeubles et des contrats
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec (Québec)
G1R 4X6

À l'attention de madame Christiane Pinel
Tél.: (418) 643-2340

Les plans et devis seront aussi disponibles pour consultation aux bureaux de l'Association de la construction de Québec, Montréal et Rimouski.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:

La réception des soumissions sera faite à la même adresse que ci-haut.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Le vendredi 11 septembre 1992 à 15 h.

Le sous-ministre
GUY JACOB



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la ville de Schefferville
Comité de Duplessis
Appel d'offres no: 1004-30-01-41-31

Travaux de réhabilitation des infrastructures municipales d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Schefferville; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. des constructeurs, Région Côte-Nord; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Bureau de la Société québécoise d'assainissement des eaux: a/s M. Gilles Desrosiers, gérant de projet, 79, boulevard Saint-Cyrille Est, bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5.

Le vendredi 11 septembre 1992 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION:

MONTANT: 403 000,00 \$
FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS:
Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnauli, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-14-08-92

avis de demande
de permis d'alcoolRégie des
permis d'alcool
du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à:

La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
GESTION J.R. GAGNON INC.	Permis additionnel de 1 bar	1720, St-Michel Sillery
Pizza Royale	(danse et spectacles)	
Sillery Dossier: 166769	de 21 h à 03 h	
	ERRATUM	

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

avis de demande
de permis d'alcoolRégie des
permis d'alcool
du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à:

La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2954-8781 QUEBEC INC.	Permis additionnel de 1 restaurant pour vendre sur terrasse	435, boul. Hamel Vanier
Rest-O-Broue arr. 435, boul. Hamel Vanier		
Dossier: 718486		
JEAN-MIVILLE DECHENE & HORST GAMPER (CIE A ETRE FORMEE)	1 restaurant pour vendre (dans aire commune)	1191, rue Cartier Québec
Dupont et Dupont 1191, rue Cartier Québec		
Dossier: 987958		
MONGRAIN, Yvon	1 restaurant pour vendre	955, Jean-Gauvin Sainte-Foy
Restaurant L'Immédia 955, Jean-Gauvin Sainte-Foy		
Dossier: 987404		

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat



Question constitutionnelle

La Cour fédérale décidera si Ottawa doit révéler le contenu des sondages

OTTAWA (PC) — Le juge Marshall Rothstein, de la Cour fédérale, a pris en délibéré, hier, la demande du commissaire à l'information John Grace d'ordonner au gouvernement de rendre publics les résultats de 30 sondages sur la question constitutionnelle.

M. Grace a agi lui-même à la de-

mande de la Presse canadienne, du Toronto Globe and Mail, de Southam News et de trois particuliers, qui n'ont pu obtenir les renseignements désirés en vertu de la Loi d'accès à l'information.

M. Grace a pris connaissance des 690 pages des documents et il est arrivé à la conclusion que seulement 74 pages ne devraient pas être dévoilées. Mais le gouvernement a rejeté sa recommandation.

Comme le commissaire à l'in-

formation ne peut pas obliger le gouvernement, il s'est adressé au tribunal pour qu'il le fasse.

Les avocats du gouvernement ont fait valoir au juge Rothstein que les résultats des sondages pourraient nuire aux négociations constitutionnelles en cours, s'ils étaient rendus publics.

Les avocats du commissaire, de leur côté, ont accusé le gouvernement de vouloir manipuler les médias en invoquant le secret.



Presse canadienne

Triple meurtre à Côte-des-Neiges

MONTREAL (PC) — Un triple meurtre a été commis peu avant 23 heures, mercredi soir, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

En Bref

■ 16,1 millions \$ pour les victimes d'Alfred

OTTAWA (PC) — Les victimes d'agressions physiques et sexuelles des anciennes écoles de réforme d'Alfred et d'Uxbridge, en Ontario, pourraient se partager jusqu'à 16,1 millions \$ en compensations financières, selon une entente historique dévoilée hier. L'entente, qui constitue un précédent en Amérique du Nord, tant par son ampleur que par la nature des dommages qu'elle couvre est l'aboutissement de 20 mois de négociations entre les représentants des victimes, les Frères des écoles chrétiennes, les archidiocèses d'Ottawa et de Toronto et le gouvernement ontarien.

■ Huit familles sur le pavé

SHAWINIGAN (PC) — Le feu a dévoré trois immeubles dans la nuit de jeudi sur l'avenue St-Marc, à Shawinigan, jetant sur le pavé huit familles et causant des dégâts évalués à quelques centaines de milliers de dollars. Alerté peu avant 2 h du matin, les pompiers de Shawinigan, aidés par leurs confrères de Grand-Mère et de Saint-Gérard-des-Laurentides, ont pu venir à bout de l'incendie qui avait pris naissance dans un immeuble désaffecté et barricadé depuis qu'il avait été la proie des éléments, en décembre dernier. Au bout de trois heures d'efforts, les sapeurs avaient maîtrisé l'incendie, mais trois immeubles avaient été complètement détruits. Ils ont toutefois réussi à sauver deux autres immeubles.

■ Agressions sexuelles

MONTREAL (PC) — Une dizaine d'Amérindiens du Grand Lac Victoria, en Abitibi, sont sous les verrous depuis qu'ils ont comparu sous des accusations allant de l'attouchement sexuel au viol, crimes commis sur des femmes ou des enfants de leur communauté. Une pluie d'accusations a en fait été déposée contre la majorité de ces individus puisque pas moins de 79 chefs d'accusation pèsent contre 10 Amérindiens. Plusieurs ont été déjà condamnés, d'autres attendent leur sentence à l'ombre. La majorité d'entre eux ont d'ailleurs plaidé coupable pour éviter d'avoir à entendre les victimes, selon la Sûreté du Québec de Rouyn-Noranda.

■ Une fourgonnette rate le bateau

NANAIMO, C.-B. (PC) — Une fourgonnette transportant six personnes a plongé dans neuf mètres d'eau, hier, en essayant de monter à bord d'un traversier qui venait tout juste de lever les amarres. Deux des occupants ont perdu la vie. Les quatre autres ont été hospitalisés. Des témoins ont raconté que la fourgonnette a manqué le bateau de peu, le heurtant même au moment de sa chute. La société B.C. Ferry, propriétaire du Queen of New Westminster, a fait savoir dans un communiqué qu'une enquête aura lieu et que ses conclusions seront rendues publiques.

« Tout indique que les victimes, trois Jamaïcains, ont été victimes d'une guerre de gangs pour le contrôle du trafic de crack dans la métropole », a confirmé hier le lieutenant-détective Jean Ostiguy, de la police de la CUM.

La police espère que le survivant de la fusillade, âgé de 20 ans, sera capable de leur révéler l'identité du ou des tueurs.

Le jeune homme a subi de sérieuses blessures à la tête et à la poitrine. Il est hospitalisé sous protection policière.

Les enquêteurs croient qu'un ou des tireurs, armés de semi-automatiques 9 mm ou de mitraillettes, ont fait feu à bout portant sur les quatre hommes. Deux des victimes ont été retrouvées dans la salle de séjour. Les deux autres, qui ont tenté de s'enfuir, ont été retrouvées dans la salle de bain et près de la porte d'entrée.

La police a refusé d'identifier pour l'instant les trois victimes retrouvées dans l'appartement du quartier Côte-des-Neiges. On sait cependant que les trois hommes sont d'origine jamaïcaine et âgés de 20 à 25 ans.

POURQUOI ATTENDRE LES RABAIS!

Chez Eaton, nous ne majorons pas les prix pour vous offrir des rabais par la suite

Le pull Eaton : l'allure mode de la saison à prix très avantageux!

Le pull Eaton à col cheminée est l'un des éléments indispensables de votre garde-robe automnale. Aussi élégant que chaleureux, il est confectionné en mélange d'acrylique et de laine et se présente en cinq coloris ravissants : rouge, doré, pourpre, crème ou noir. Tailles : petite, moyenne ou grande. Une exclusivité Eaton.

29⁰⁰
TOUS LES JOURS

Rayon des pulls pour dames, 246.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
55840729
Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LES SOLS**

Club Multi points

ANNONCES CLASSÉES

LE L'ARGENT

VENDRE LOUER ACHETER

647-3317

À VOTRE SERVICE

INTERURBAIN GRATUIT
1-800-463-2116 FAX: 647-3322

Délais pour la parution d'annonces ordinaires

- 17h30, du lundi au jeudi; 17h00 vendredi, pour insertion dans le journal du lendemain.
- Vendredi 17h00 pour insertion dans le journal du dimanche et du lundi.

Pour placards publicitaires plus grands

- 16h30, à deux jours ouvrables de la date de publication.
- Ajoutez une journée de plus si une épreuve est nécessaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Service téléphonique: du lundi au jeudi, de 8h00 à 17h30; vendredi 17h00.
- Heures d'ouverture: du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00; vendredi 16h30.

- Le Soleil se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

Adresse: Le Soleil, 390, St-Vallier Est, Québec, QC, G1K 7J6

POUR CORRIGER, ANNULER UNE PUBLICATION

Vous avez jusqu'au jour ouvrable précédant cette dernière. Heures d'ouverture: du lundi au jeudi, de 8h00 à 17h30; vendredi 17h00.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité est limitée à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution.

Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

100 AVIS

101 À 110

103 ACTIVITÉS DIVERSES

MECHOU, EPLUCHETTES

HOT DOG PARTY

St-Jean le d'Orléans

Groupe privé de personnes

Jeux organisés. Apportez votre

boisson. (418) 829-3189

PERSONNES LIBRES

"SOUPER AMICAL" (+ d'âme)

3 concepts, selon l'âge

Reception Michel-Ange: 628-2892

106 MESSAGES PERSONNELS

FRANÇAIS de Californie, 50 ans,

cherche à rencontrer femme de

langue française de 35 à 40 ans,

pour vivre Écrite Desjardins, Le

Soleil, 390, St-Vallier Est, Québec,

QC G1K 7J6

107 AGENCES DE RENCONTRE

ACCUEIL: 390, 25ème Rue

POURQUOI RESTER SEUL?

Consultez Mme Adrienne Langlois

523-7458, rés: 523-5547

AGENCE MATRIMONIALE

MME HAMEL INC. LIC

2092 Chaudière, Ste-Foy

But stabilité affective

Depuis 20 ans. 681-0169

ALBUM-RENCONTRE

Nouvelle façon de prendre contact

(sans être toujours présent)

avec les personnes qui viennent le

samedi au "SOUPER AMICAL"

Adhésions GRATUITES

Reception Michel-Ange: 628-2892

CENTRE d'Épanouissement

Affectif, 1536 Ch. Ste-Foy

St-Jean le d'Orléans

Bergeron B.S.S.

681-6801

"COEUR ATOU"

Hommes et femmes

gaies. But sérieux

seulement. 666-3073

108 PERDU, TROUVÉ

PERDU chien Griffon de Cortal,

blanc oreilles brunes 2 ans

recompense promise 644-3636, 644-3251.

PERDU fax terrier mâle lundi

sur Basse-Ville Québec, récompense

promise. 841-0092, 627-5665.

109 SCIENCES OCCULTES

ASTROLOGIE, vocation, aide à

l'écoulement des énergies par la

Wicca. Appel Lud de 9 à 21h

666-3850

Centre Croissance Spirituelle

Yin-Yang, 627-2333, Jo-

hanne Lachance, astrologie

grapho-analyse psycho-fort

GRANDE voyante 32 ans

d'expérience aux cartes

POUVANT GUÉRIR

Mme Rose: 681-0769

A 20 ans d'expérience, spécial à

ensembles (maisons, cartes, tarot,

voyances). Mme Jeanne 642-1880.

TIREUSE de cartes par

globalité de l'être et "signes".

Laurence. 666-3903

REJEANNE clairvoyante, votre

avenir dans le tarot. 822-2847

120 SERVICES ET VENTE

120 À 250

126 AMÉNAGEMENT TERRAIN

A 649-788 abaissez les prix

d'aménagement: pavé, mur

et décoratif, crépi.

A bon prix, excavation et nivel-

lement, terre et gravier, 627-1168.

A Vendre, terre, fermes pour jar-

dins, 628-1121

10 000 CÉDRES à vendre, 2-3

pièces, tout ou partie la vente.

418-563-0010 ou 819-383-4073

CONSEILLÈRE et concep-

trice, Marie-Michèle Pa-

rent, b.a.p., 628-6567

LOCATION mini-pelle mécanique

avec opérateur pour creusage de

trous, canaux, drains agricoles,

etc. Clément Laurent-Lévesque Inc.,

849-2038

128 AMÉUBLEMENT

A acheter de la cave au ar-

rier, comptant, 529-7707.

A LIQUIDER, mobiliers cuisine,

salon chambre 400 à 225\$, 624-9257

ALBAINE divan-lits, lits de lits

pin, métal, bureaux, tables biblio-

thèque, table, 4 chaises pliantes,

80\$, 623-2034

4 chaises pour à manger noires,

futuriste, valeur 225\$, prix 75\$

chaise, 140\$-160\$, 100\$ 627-0149

LAZY-boy Elton, valeurs 300\$,

3 mois d'usage, 250\$, 628-5258.

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier mâle 2 mois,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE terrier femelle, 1 an,

canine, 300\$, 627-2274, 634-2190

YORKSHIRE ter

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

CLOUET (Fernand)



BEAULIEU, Rosaire, Québec
BISSON, Normand, Orsainville
BOUCHER, Léonie, Château-Richer
BOURQUE, Alberta Lapierre, Charlebourg
CLOUET, Fernand, Beauport
COTE, Yvon, Parisville
DIONNE, Saluste, St-Eugène de l'Islet
GIGUÈRE, Margaret Nolan, Ste-Foy
GOULET, Evelina Labrie, Armagh
GUAY, Clémentine, Baie-St-Paul
HAMEL, Henri
LANDRY, Armand, St-Pascal Kamouraska
LEMIEUX, Marcelle Bernier, Sainte-Foy
MARCEAU, Maria Audet dit Lapointe
METIVIER, Marie-Jeanne, F.C.M., Montréal
MOORE, Ludovic, Ste-Foy
NORMAND, Gérard, Charlebourg
PAQUET, Roger A., Beauport
PAQUET, Bertrand, Québec
ROCHON, Annette Doré

A Beauport, le 10 août 1992, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Fernand Clouet, comptable à la Régie de l'Assurance-Récolte, époux de dame Madeleine Couture. Il demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.
 2258, avenue Larue
 Courville
 vendredi de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 15 août à 14h, en l'église St-Thomas de Villeneuve et de la au crématorium. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Eric, Elisabeth, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Aline Clouet, Rolande Clouet, Lucille Clouet Desrochers, Marius Couture, Thérèse Couture Filion, Monique Couture Lavallée, Denise Couture, Claire Couture (Hubert de Courmoult), Florence Couture (Marcel Tremblay), Lucie Couture (Charles Langlais), Michel Couture (Claudette Cantin), Jean-Louis Couture (Nicole Dionne), Danielle Rinfret Couture, Mme Cécile A. Perreault, M. et Mme Maurice Brown, M. et Mme Gérard Arteau, M. et Mme Jeanne Arteau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e rue Québec, G1J 1Z4. Tél: 649-1414 ou à la Société canadienne du cancer, 489 St-Cyrille Ouest, Québec, Québec G1S 1S2. Tél: 683-8666. Pour renseignements: 663-9838

BOUCHER (Léonie) — A l'Hôpital Ste-Anne de Beauport, le 11 août 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Léonie Boucher, fille de feu Léonidas Boucher, et de feu dame Clara Pichette. Elle demeurait à Châteauguay. La famille recevra les condoléances au salon de la Coop. Funéraire

7851, avenue Royale
Château-Richer
 vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 13h à 15h45. Le service religieux sera célébré le samedi 15 août à 16 heures en l'église de Châteauguay, et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Madeleine Boucher (feu Adélard Poulin), M. et Mme Oscar Boucher (Gabrielle Veilleux), M. et Mme Joseph Paré (Georgette), M. et Mme Aurélien Paré (Cécile), Mme Anita Boucher (feu Maurice Trudel), M. et Mme André Boucher (Carmen Lessard), Mme Louise Boucher (feu Georges Cunningham), M. et Mme Charles-Henri Boucher (Lys Dorion), également plusieurs neveux, nièces, parents, et amis. Pour renseignements 824-4497.

COTE (Yvon)



Au CLSC Fortierville, le 10 août 1992, à l'âge de 34 ans, est décédé accidentellement M. Yvon Côté, époux de dame Guylaine Lafontaine, demeurant au 1310, Principale Ouest, Parisville. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant, en l'église St-Jacques de Parisville à 14h. Le défunt est exposé à la Salle Municipale de Parisville, 1260, St-Jacques, Parisville. La famille recevra les sympathies jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 16h et de 19h à 22h, samedi à 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. M. Yvon Côté laisse dans le deuil, outre son épouse, dame Guylaine Lafontaine, ses enfants chers: Laurie et Francesca; ses parents: M. et Mme Henri Côté de Parisville; ses beaux-parents: M. et Mme Léandre Lafontaine de St-Léon de Standon; ses grands-parents: M. et Mme Alexandre Houde de Parisville; ses frères: Marcel et Alain; sa sœur: Maryse; sa belle-sœur: Nicole (Michelle Longchamps); ses beaux-frères: Yvan, Serge (Sylvie Boily), Denis (Jacynthe Labbé); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines, autres parents et amis. Direction funéraire
Charland & Soucy
 1035, Marie-Victoria
 Deschailles

BOURQUE (Alberta Lapierre)
 A l'hôpital St-François d'Assise, le 12 août 92, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Alberta Lapierre, épouse de feu Philippe Bourque. Elle demeurait au Pavillon Notre-Dame des Anges à Charlebourg. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
 115, 80ème Rue est
 Charlebourg
 vendredi 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 15 août à 11h, en l'église St-Rodrigue, et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses filles: Gertrude (Roger Bédard), Rita (Guy Massey); ses petits-enfants: René, Bruno, Benoit, Sylvain et Julie; son arrière-petit-fils Marc-André; ses frères: sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Angèle Bourgeois Lapierre, Aristide Lapierre (Elisabeth), Jeanne Deraspe Lapierre, Casilda Lapierre, Bruno Lapierre, Marie Bourque, Emilia Bourque Cormier, Wilfrid Bourque (Louissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044

BISSON (Normand)
 A l'hôpital St-François d'Assise, le 12 août 1992 à l'âge de 81 ans est décédé Monsieur Normand Bisson, époux de Dame Marthe Lapierre. Il demeurait à Orsainville. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
 115, 80ème Rue Est
 Charlebourg
 vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 15 août à 11h en l'église St-Pierre-aux-Liens, Orsainville et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Real (Madeleine Tanguay), Gilles (Suzanne Morin), Daniel (Jean Durand), Hélène (Claude Atkin), Céline (Michel Côté), Sylvie (Jocelyne Rochette), Christiane (Jacques Robert), Claire, François (Martine Gagné), Michelle (Philippe Noël), ses 14 petits-enfants, sa sœur, Fleurette (Georges Gailpeau), ses beaux-frères et belles-sœurs, Yvette Julien (feu Jacques Bisson), Sœur Thérèse Lapierre

DÉCÈS
 Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

BEAULIEU (Rosaire)
 A la Maison Michel Sarrazin, le 11 août 1992, à l'âge de 64 ans, est décédé Rosaire Beaulieu, ex-employé du Château Bonne-Entente, époux de dame Thérèse Laroche. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Sylvio Marceau inc.
 270 Marie-Carneau
 Québec
 jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 15 août à 11h, en l'église St-Sauveur et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres et sa belle-fille: Jocelyn (Danielle Campagna), Guylaine (Fernand Huens), Josée (Jean-Marie Tanguay); ses petits-enfants: Jennifer, Maxime et Caroline; ses frères et sœurs: Gérardine (Henri Alain), Jeanne-D'Arc Bédard (feu Robert), Ferdinand (Pierrette Verret), Donat (Noëlla Roy), Julie (Gaston Labbé), Hélène Tremblay (feu Alcide), Henriette, Denise (Roger Fiset); ses beaux-frères et belles-sœurs: Clorinthe (Raymond Labrecque), Jean-Marie (Claire Racine), Jean-Marc (Marie-May Carrier), Jean-Claude, Colette (Victorine Leblond), Jean-Charles (Micheline Thibault), Gergette (René Labrie), Lis (Marcel Slight), Nicole, Diane (Jean-Claude Marcoux); son grand ami: Jean-Paul Légaré, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 522-5212

SCORPION
 du 24 octobre
 du 22 novembre
 D'une nature indépendante, énergique et quelque peu agressive dans le but de poursuivre et d'atteindre en temps voulu votre idéal. Ce n'est qu'en agissant d'une manière douce et pondérée, agencée de délicatesse, que vous obtiendrez les tendresses de l'être aimé. L'orgueil est la source de bien des désaccords. Ne dévaluez rien des projets que vous tiennent à cœur.

SAGITTAIRE
 du 23 novembre
 du 21 décembre
 On vous sait avoir un comportement amoral, serviable puis dévoué, discret et quelque peu émotif, recherchant autour de vous la compréhension, affection et appui moral. C'est une journée appropriée pour déclarer ses plus profonds sentiments à l'être aimé, même faire des projets d'union éventuelle. Les pratiques sportives seront à l'honneur, facilitant ainsi vos contacts humains.

CAPRICORNE
 du 22 décembre
 du 20 janvier
 Vous pourriez mettre beaucoup d'idéal dans vos actions et affirmer votre personnalité, dans un climat d'enthousiasme et de fierté. Vous aurez l'occasion de vous offrir diverses aventures simultanées où il vous faudra faire un choix. Grâce à votre acharnement dans l'accomplissement de vos fonctions et à votre sens des responsabilités, vous traverserez une très bonne période pour recevoir des gratifications.

VERSEAU
 du 21 janvier
 du 19 février
 D'une nature passionnée et vindicative, vous désirez fortement connaître un accroissement de votre popularité, auprès du sexe opposé. La bonte entente ne sera possible que si vous agissez envers l'être aimé avec tact et diplomatie. Ce n'est qu'en dissimulant votre nature vindicative et rationnelle que vous serez en mesure d'assurer un bon fonctionnement dans votre travail.

POISSONS
 du 20 février au 20 mars
 Avec un tempérament idéaliste, débrouillard et joyeux dissimulant habilement la moindre de vos intentions, vous cherchez à vous faire respecter de votre entourage par une attitude avenante et par une grande politesse. Vous vivrez dans une atmosphère d'harmonie paisible des joies d'un bon-hébergement. Une influence agréable sur votre comportement, vous permettra de faire de nouvelles connaissances.

TAUREAU
 du 21 avril au 20 mai
 Afin de vous exprimer avec aisance pour atteindre toutes vos aspirations, vous mettrez en valeur vos capacités mentales et intellectuelles. Vos relations sentimentales seront plutôt dirigées par la raison, ce qui facilitera vos ententes. Votre jugement sera juste et équitable. Votre popularité sera en hausse avec vos amis.

GÉMEAUX
 du 21 mai au 21 juin
 Vous avez un désir d'améliorer vos conditions de vie personnelle en évitant de faire renaître certaines erreurs du passé et en vous engageant vers l'avenir. L'être aimé vous fera apprécier ses qualités positives par le dévouement de certains événements. Vous serez en mesure de l'apprécier non seulement comme compagnon de route mais comme un ami fidèle.

CANCER
 du 22 juin au 22 juillet
 Vous avez un besoin de paix et de tranquillité pour atteindre votre idéal mais certaines situations risquent de vous troubler pour le vouloir. Confiez vos problèmes et vos intentions à l'être aimé car celui-ci s'avère doué et compréhensif pour vous encourager et trouver les solutions pour alléger vos souffrances morales.

LION
 du 23 juillet au 23 août
 Vous évoluerez avec une nature timide et réservée puis avec des besoins de repliement intérieur et d'analyse. C'est avec audace et par des méthodes sinueuses que l'on verra troubler votre sérénité. Si votre nature vous incite à côtoyer beaucoup de gens, vous aurez l'intention de stabiliser votre vie affective en régularisant vos fréquentations amoureuses avec un seul partenaire.

VIERGE
 du 24 août au 22 septembre
 On vous verra avec un tempérament jovial, optimiste et sociable ainsi qu'un profond sens de l'humour pour mieux vous faire apprécier de tous. Malgré ses bonnes intentions, votre partenaire sera porté à se laisser entraîner dans toutes sortes d'aventures illusoires. Vous vivrez de multiples expériences durant vos réunions sociales, certaines seront enrichissantes.

BALANCE
 du 23 septembre au 23 octobre
 Vous vivrez avec des élans

677 ROULOTTES/ TENTES/ ROULOTTES/ MOTORISES

ROULOTTE Trillium 1981, 15, 11, fibre verre, chauffage, air climatisé, 2400 km, 1000 \$, 845-5349.
ROULOTTE Valpar 1971, 17, 17, 2500 \$, 875-2558.
ROULOTTE Valpar 20, 1972 bon état, 2400 \$, 849-8738.
TENTE-roulotte Bonair, 8 places, frigo et chaudière, très propre, prix à discuter, 878-3249.
TENTE-roulotte Apache 71, entièrement rigide, bon état, 694-1600.
TENTE-roulotte Mini Confort 1974, 4 personnes, 600 \$, 822-2484.
TOILE de TENTE-roulotte Choix couleurs, ouvert, cuisinière, Laiterie du campeur 622-9763.
TRIPLE E Regency, 1987, 32, 18000 \$, 872-1295, 872-2033.
URGENT, départ, Pace Arrow Dodge 1978, 26, 802, 74 000 \$, 12 500 \$, 829-3480.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

YAMAHA 350 ER 91, come neuf avec support et coussin, prix à discuter, 666-5095.
YAMAHA 225 1986, avec griffe et remorque, excellent état 849-8242.

655 GARAGES/ STATIONNEMENT A LOUER

TRACTEUR Mitsubishi Diesel 30 HP, 4x4, direction assistée, prise de force 2 vitesses, 5000 \$, 849-8242.

METTES DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
 IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

HOROSCOPE

REMOQUE (Trailer) 70X90, capote 300 lbs, 2 roues, 150 \$, 872-3253.

667 RÉPARATIONS/ ENTRETIEN/ DEPANNAGE

DEBOISELAGE, peinture, à partir de 400 \$, 849-0167.

669 RECHERCHÉ

AUTOS FERRAILE
 Achetez vos autos à bas prix, Michel Cantin Inc. 829-2961

673 MOTONEIGES

SKANDIC 1986 37cc, marche arrière, 2000 km comme neuf, Aussi "double-bleich" - 829-3425

675 MOTOCYCLETTES

HONDA CB 450T 1982, très propre, mécanique A1, 450 \$, 867-4872.
HONDA XL 600 R, 1984 très propre, 1100 \$, 833-0482.
HONDA XR80, 1990, excellente condition, 1025 \$, 828-2635.
MOTOCROSS CR125M 1976, moteur refait à neuf, mécanique A1, 450 \$ non négociable, 839-9996.
SUZUKI 400 cc., 79, état neuf, 425 \$, 843-6883.
YAMAHA 1981, 1100cc, 12000 \$, bonne condition, 845-3101.
YAMAHA XJ 750, 1984 à 3000 \$, pneus arrière neufs, 1200 \$, 872-3053.
YZ 125, 1988, bonne condition, 1500 \$, 828-9348.

676 PLANCHES A VOILES

DERIVEUR, pédalo, kayak, planche à voile et accessoires, neufs et usagés, occasions, échange, encaissement, modèles 91 à 100 \$, à prix spécial, Boutique Neige et Vent, Montmagny 1-248-6015

677 ROULOTTES/ TENTES/ ROULOTTES/ MOTORISES

A échanger ou à vendre, Motorisé Triple E Signature 84, 37, avec roues tandem, 1700 \$, 831-2589.
AIRSTREAM 29, A-1, GMC, Suburban, 1980, 29 000 \$, 14 500 \$ tout ou en partie, 285-3446.
A LOUER, motorisée 90, 24, roulotte 24, roulotte 18, tente-roulotte, aussi pour Floride, 831-9205.
A LOUER, motorisée diesel, 24 pieds, climatisée, 667-0050.
A louer motorisée 24 pi, classe C rabais 2 sem et + Tel: 832-2896.

AUBAINE!

Roulotte Bonair 14, légère, parfait état, 843-9010, 729-7414.

AUBAINE, à voir, roulotte Unik, 34, sur terrain camping, équipement, très propre, cabanon, ouvert, toute équipe, site unique, Pierre 832-6643, 837-4724.

A VENDRE, tente-roulotte Bonair 1700, 2200 \$, 1-444-4224.
CAMPAGION Dodge 1988, 25 000 km, air climatisé au 600 \$, 14 500 \$, 25 000 \$, 834-2290.
LOCATION tentes-roulottes Bon Air 2005/88, 626-6193, 823-0126.
LOCATION-VENTE tentes-roulottes Coleman, 831-1184.
MOTORISÉE Glendale Sterl, 1986 24 pi, 54 500 \$, extra propre, tout équipée, 25 000 \$, 838-0060.
MOTORISÉE Winnebago 1987, 29 pieds, 29 000 \$, 29 000 \$, 838-0060.
PROWLER 18, 1976, très propre, 4000 \$, 843-2978.
ROULOTTE Apolache 35 1980 extension, porte-patio, ouvert, 1800 \$, 849-8242.
ROULOTTE Citation 24, 1965, 1800 \$, 844-1703.
ROULOTTE Golden Falcon 83, tout équipé, valeur 11 500 \$ pour 10 000 \$, 628-4028.
ROULOTTE Xtra pilotte, couche 4, équipée, 2890 \$, 829-3147.

625 CAMIONS A VENDRE

FORD Hi Cube diesel 89, boîte 14, A.J.R. Simard 843-2292, 654-4569.
FORD Ranger Pick-Up 1983, 45 000 \$, boîte de fibre, freins et radiateur neufs, excellente condition, 2900 \$, 845-5349.
INTER 1982, 10 roues, benne basculante, 18x46, neuf encore sur garantie, VR01, parfaite condition, 940-8843, 840-6239.
1986 INTERNATIONAL, 51900, diesel, 246 000 km, plate-forme très propre, 17 000 \$, 877-7522.
JEEP Comanche 1984, 4 litres, 5 vitesses, boîte fibre, autres équipements, impeccable, 84500 \$, 54955, 877-1615.
NISSAN King Cab 87, 61000 km, 5000 \$, 627-4015.
PICK-UP Chevrolet 510, 1990, King Cab, 4.3i, air climatisé, excellent de garantie 40 000 \$, 9000 \$, 1-229-7631.
PICK-UP Ranger 90, 67 000 km, mécanique 4400 \$, 878-3702.
PICKUP Toyota 1986, garantie, 5 900 \$, 624-2454.
SUBURBAN 85, propre, 2400 \$, 627-2409.
TOYOTA 1986, 1 tonne, très robuste, 110 000 km, bonne condition, 3200 \$, 877-7522.

637 EQUIPEMENT DE FERME

TRACTEUR Mitsubishi Diesel 30 HP, 4x4, direction assistée, prise de force 2 vitesses, 5000 \$, 849-8242.

655 GARAGES/ STATIONNEMENT A LOUER

ATTENTION fonctionnaires, intérieur, 505 plus taxes par mois, 681-0041.

663 MACHINERIE

A VENDRE tracteur Case 1150D, 1986, 2100 litres, état neuf, 42 000 \$, 1-224-4357.

665 PIÈCES/ ACCESSOIRES/ REMORQUES

ACHAT, vente d'autos tous modèles, assortiment pièces usagées, Malmug Pieces Auto, 872-1483.
CITATION 1986, 69 000 km, excellente mécanique, 3000 \$, 849-8230.
REMOQUE 4X9, 2 essieux, capote, charge 5000 lbs, état neuf 1900 \$, 622-2204.
REMOQUE en acier 4 x 5, pilière (pas d'essieu central), idéal pour 4 roues, 450 \$, 877-2548.
REMOQUE (trailer) tandem, 4x7, pouvant aller sur route, 999 \$, 1-359-2666.
REMOQUE (Trailer) 70X90, capote 300 lbs, 2 roues, 150 \$, 872-3253.
VENTE de pneus et roues neufs et usagés, 663-6886.
VENTE, réparations, Altes, capots, pare-chocs, caoutchouc, radiateurs, P.R. Balvin 889-9249.

667 RÉPARATIONS/ ENTRETIEN/ DEPANNAGE

DEBOISELAGE, peinture, à partir de 400 \$, 849-0167.

669 RECHERCHÉ

AUTOS FERRAILE
 Achetez vos autos à bas prix, Michel Cantin Inc. 829-2961

673 MOTONEIGES

SKANDIC 1986 37cc, marche arrière, 2000 km comme neuf, Aussi "double-bleich" - 829-3425

675 MOTOCYCLETTES

HONDA CB 450T 1982, très propre, mécanique A1, 450 \$, 867-4872.
HONDA XL 600 R, 1984 très propre, 1100 \$, 833-0482.
HONDA XR80, 1990, excellente condition, 1025 \$, 828-2635.
MOTOCROSS CR125M 1976, moteur refait à neuf, mécanique A1, 450 \$ non négociable, 839-9996.
SUZUKI 400 cc., 79, état neuf, 425 \$, 843-6883.
YAMAHA 1981, 1100cc, 12000 \$, bonne condition, 845-3101.
YAMAHA XJ 750, 1984 à 3000 \$, pneus arrière neufs, 1200 \$, 872-3053.
YZ 125, 1988, bonne condition, 1500 \$, 828-9348.

676 PLANCHES A VOILES

DERIVEUR, pédalo, kayak, planche à voile et accessoires, neufs et usagés, occasions, échange, encaissement, modèles 91 à 100 \$, à prix spécial, Boutique Neige et Vent, Montmagny 1-248-6015

677 ROULOTTES/ TENTES/ ROULOTTES/ MOTORISES

A échanger ou à vendre, Motorisé Triple E Signature 84, 37, avec roues tandem, 1700 \$, 831-2589.
AIRSTREAM 29, A-1, GMC, Suburban, 1980, 29 000 \$, 14 500 \$ tout ou en partie, 285-3446.
A LOUER, motorisée 90, 24, roulotte 24, roulotte 18, tente-roulotte, aussi pour Floride, 831-9205.
A LOUER, motorisée diesel, 24 pieds, climatisée, 667-0050.
A louer motorisée 24 pi, classe C rabais 2 sem et + Tel: 832-2896.

AUBAINE!

Roulotte Bonair 14, légère, parfait état, 843-9010, 729-7414.

AUBAINE, à voir, roulotte Unik, 34, sur terrain camping, équipement, très propre, cabanon, ouvert, toute équipe, site unique, Pierre 832-6643, 837-4724.

A VENDRE, tente-roulotte Bonair 1700, 2200 \$, 1-444-4224.
CAMPAGION Dodge 1988, 25 000 km, air climatisé au 600 \$, 14 500 \$, 25 000 \$, 834-2290.
LOCATION tentes-roulottes Bon Air 2005/88, 626-6193, 823-0126.
LOCATION-VENTE tentes-roulottes Coleman, 831-1184.
MOTORISÉE Glendale Sterl, 1986 24 pi, 54 500 \$, extra propre, tout équipée, 25 000 \$, 838-0060.
MOTORISÉE Winnebago 1987, 29 pieds, 29 000 \$, 29 000 \$, 838-0060.
PROWLER 18, 1976, très propre, 4000 \$, 843-2978.
ROULOTTE Apolache 35 1980 extension, porte-patio, ouvert, 1800 \$, 849-8242.
ROULOTTE Citation 24, 1965, 1800 \$, 844-1703.
ROULOTTE Golden Falcon 83, tout équipé, valeur 11 500 \$ pour 10 000 \$, 628-4028.
ROULOTTE Xtra pilotte, couche 4, équipée, 2890 \$, 829-3147.

B-12 - 605 AUTOS A VENDRE

CAMARO 1987, outiline, rouge, 62000 \$, automatique, 661-6770.
CAMARO 1977 228, manuelle, 60.000 \$, un proprio 37500 \$ 647-2825
CARAVANNE SE 91, 17 000 km, automatique, 837-1979.
Cecil Blaudon Autos 827-3773.
CAVALIER 1986, sedan, 4 portes, 122 000 km, parfaite condition, 2.300 \$, 824-4463.
CAVALIER 91 4 automoteur, air, 4 portes, 26000 km, 81505 \$ 651-5034
CELEBRITY Europort 87, 4 portes, équipée, 622-1069.
CHEVETTE 87, 60 000 km, impeccable, 4 500 \$ 650-1621
CAVALIER 224, 1987, manuelle, 4 portes, 71 000 km, 5200 \$, 877-5552
CAPRICE Classic Brougham 86 104 000 km, Buellin Autos 654-6486
CHEVROLET CELEBRITY, Europort, familiale, 1987, 160 000 km, tout équipée, excellente condition, 4800 \$, 827-1346.
CHEVROLET Celebrity familiale 1987, 100 000 km, 2 hivers au Québec, 4 300 \$, 889-8379.

Corsica LT 91, 29 500 km, air, 4 portes,

QUÉBEC ET LA RÉGION

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-NICOLAS

Gala aquatique

À sa 15e année d'existence, le Gala aquatique de Saint-Nicolas promet toute une fête à la population. Les moniteurs ont préparé un spectacle haut en couleurs axé sur le monde de l'imaginaire et de la fantaisie. Tous sont donc invités aujourd'hui, à 20 h 30, à la piscine Parc Soleil de Saint-Nicolas, 897 du Rocher. En cas de pluie, l'activité serait remise à demain.

MONTMAGNY

Ordination à la paroisse Saint-Thomas

La communauté chrétienne de Montmagny se prépare à vivre une ordination à la prêtrise, un événement qui s'il fut jadis fréquent, ne l'est plus guère aujourd'hui. C'est demain à 14 h que sera ordonné Christian Bourgault, jeune diacre de la paroisse Saint-Thomas de Montmagny et dont la famille vient de Saint-Jean-Port-Joli.

LÉVIS

Bénévoles demandés

Le service d'entraide, regroupement et solidarité (Lévis-Métro) est présentement en période de recrutement de nouveaux bénévoles pour deux activités bien précises : l'écoute téléphonique et l'accompagnement des personnes en fin de vie. Dans les deux cas, les bénévoles recevront une formation particulière les rendant aptes à ce type d'action. Les personnes intéressées à prêter une oreille attentive aux gens vivant une situation difficile, de la solitude, du stress pourront obtenir une formation spéciale qui sera donnée à compter du 7 octobre. Quant à ceux ou celles qui désirent offrir un peu d'aide et de support moral aux personnes en fin de vie, une session de formation débutera le 22 septembre. Pour renseignements et inscriptions, prière de communiquer au 833-7756.

Expo de l'Hôtel-Dieu prolongée

L'exposition sur le centenaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis est prolongée jusqu'au 1er novembre ceci afin de répondre aux demandes nombreuses des organismes et de la population. Les heures d'ouverture seront du dimanche au samedi de 13 h à 16 h et les groupes auront la possibilité de réserver pour des visites en matinée. Rappelons que plus de 4000 personnes ont visité cette remarquable exposition qui met en valeur des objets tout droit sortis du coffre aux souvenirs de la communauté des Augustines hospitalières. L'itinéraire des 100 ans de l'hôpital se fait aussi à travers des centaines de photos d'hier et d'aujourd'hui.

SAINT-REDEMPTEUR

Les Stastny en visite

Pour une 2e année consécutive, Saint-Rédempteur organise, du 13 au 16 août, des fêtes populaires qui proposent entre autres activités : casino, feux d'artifices, bingo, festival de soccer, workout familial, soirée rétro et défilé dans les rues. Pour le brunch de dimanche, les trois hockeyeurs Marian, Anton et Peter Stastny se joindront à la fête en compagnie de la mascotte des Nordiques, Badaboum. Le déjeuner communautaire débutera à 10 h 30.

VOTRE PELOUSE

RIVE-NORD		Adresses	
		Paires	Imp.
Ancienne-Lorette	X	NR	
Beauport	X	NR	
Beaupré	NR	NR	
Boischatel	X	NR	
Cap-Rouge	X	NR	
Charlesbourg	X	NR	
Lac-St-Charles	X	NR	
L'Ange-Gardien	X	NR	
Loretteville	X	NR	
Québec	X	NR	
St-Augustin-de-Desmaures	X	NR	
Sainte-Foy	X	NR	
Saint-Émile	X	NR	
Sillery	X	NR	
Val-Bélair	X	NR	
Vanier	X	NR	
RIVE-SUD		Adresses	
		Paires	Imp.
Charny	X	NR	
Pintendre	X	NR	
Ste-Hélène-de-Brookville	X	NR	
St-Henri-de-Lévis	NR	NR	
St-Jean-Christophe	X	NR	
St-Jean-Port-Joli	X	NR	
Sainte-Marie	X	NR	

Légende: Interdiction (X)
Arrosage de 1h recommandé (1)
Arrosage de 2h recommandé (2)
Arrosage non recommandé (NR)

Rimouski baptise son complexe sportif Guillaume-Leblanc

RIMOUSKI — Un autre heureux événement attendait le médaillé olympique de Barcelone, le marcheur Guillaume Leblanc, quelques heures après la grande fête donnée en son honneur mercredi soir au Centre des congrès à Rimouski.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Tôt hier matin, son épouse Manon Boudreau a donné naissance à une seconde fille que le couple baptisera Florence. « Parce que c'est un beau nom tout plein de douceur », a dit simplement l'heureux père qui, la veille, était honoré par plus de 2500 personnes à la suite de sa performance aux 20 km marche aux jeux de Barcelone où il a remporté une médaille d'argent.

Lors de cette grande fête organisée par Québec-Téléphone et le réseau TVA, une surprise de taille attendait Guillaume Leblanc : le maire de Rimouski, M. Pierre Pelletier a alors annoncé qu'il baptiserait le complexe sportif de Rimouski au nom de Guillaume Leblanc.

« Afin d'évoquer constamment chez nous le souvenir de l'exploit réalisé par Guillaume et le désir de le prendre en exemple », a précisé le maire Pelletier.

Une autre cérémonie, qui doit se tenir d'ici quelques semaines, officialisera ce cadeau de la Ville de Rimouski au médaillé olympique alors qu'il sera invité cette fois au dévoilement des six plaquettes à son nom qui seront placées bien en évidence à chacune des entrées du vaste complexe.

Dimanche après-midi, ce sera cette fois au tour de Sept-Îles, ville natale de Guillaume Leblanc, de rendre un hommage à son héros olympique où là encore, on réserve de belles et grandes surprises à Guillaume et à sa petite famille.



Guillaume passant sa médaille d'argent au cou de sa fille Anne-Marie, deux ans. Anne-Marie a, depuis hier matin, une petite sœur qui se nommera Florence.

Son présumé complice en attente de son procès
Un toxicomane écope 2 ans de prison pour trafic de PCP

QUÉBEC — Un individu de 20 ans arrêté la semaine dernière en possession de 225 grammes de phencyclidine a été condamné hier à deux ans moins un jour de prison. Son présumé complice a quant à lui été remis en liberté provisoire en attendant la tenue de son procès.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Dans un premier temps, René Laperrière, de Québec, a reconnu sa culpabilité aux accusations de trafic de PCP et de possession en vue de faire le trafic de cette drogue. Lui-même aux prises avec un problème de toxicomanie, Laperrière était d'ailleurs intoxiqué au moment de son arrestation par les agents de la Gendarmerie royale du Canada.

En plus du PCP, une balance et une somme de 900 \$ ont été saisis chez Laperrière. Il avait déjà deux causes de trafic de stupéfiants en suspens, dont une pour laquelle il a comparu le 31 juillet.

Son avocat, Me Micheline St-Laurent, et le procureur de la Couronne ont fait la suggestion commune de peine au juge Jean-François Dionne. « Vous êtes en train de vous tuer avec le poison que vous répandez », a dit le juge à Laperrière en recommandant que ce dernier subisse une cure de désintoxication. Outre sa peine, le jeune homme sera soumis à une période de probation de deux ans.

Les empreintes de Laperrière ont été relevées sur un

sac contenant du PCP et saisi sur son présumé complice, Yvan Ambroise, un citoyen de la réserve de Maloténam âgé de 19 ans. Quant aux 900 \$ trouvés chez Laperrière, ils provenaient d'un retrait bancaire qu'Ambroise venait d'effectuer.

D'après la preuve révélée par l'enquêteur Mario Beaulne, de la GRC, la drogue qu'Ambroise venait d'acquiescer devait être ramenée dans la région de Sept-Îles pour y être écoulée. Arrivé par avion à Québec le 4 août, Ambroise a commencé à être filé le lendemain.

Le 6, les agents de la GRC l'ont vu se rendre à la banque puis chez Laperrière. Ils l'ont ensuite appréhendé à l'aéroport en possession de 279 grammes de PCP.

Il a admis aux policiers qu'au cours de la journée, il en avait acheté 11 onces, au coût de 1000 \$, et qu'en deux jours, il en ferait 10 000 \$. Le citoyen de la Côte-Nord a été reconnu coupable de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic, en 1991, mais sa cause a été portée en appel. Il a été remis en liberté provisoire par la cour d'appel à la condition de demeurer à Maloténam.

Lors de son arrestation à l'aéroport, Ambroise a en quelque sorte eu droit à un traitement de faveur puisque les policiers ont procédé à sa fouille dans ce qu'on appelle communément le « salon des VIP » plutôt que dans leur propre local. Son avocat, Me Christian Bélanger, a d'ailleurs fait ressortir qu'Ambroise n'a eu accès à un appareil téléphonique pour appeler son avocat qu'une fois rendu aux locaux de la GRC.

Quoi qu'il en soit, le juge Jean-François Dionne n'a pas cru nécessaire, dans l'intérêt public, de maintenir le prévenu en détention, ne décelant pas dans son cas de probabilité marquée de récidive. Un membre du conseil de bande de Maloténam s'est porté garant du comportement d'Ambroise en souscrivant un engagement de 2000 \$. À une question du juge Dionne, l'homme a reconnu que la toxicomanie constitue « un des fléaux » sur la réserve.

Pour reprendre sa liberté, le prévenu vivant de prestations de l'aide sociale a aussi dû déposer 200 \$. Il devra non seulement habiter à Maloténam mais y rester, d'après les conditions que lui a imposées le juge Dionne. De plus, il devra communiquer chaque jour avec la GRC.

L'enquête préliminaire d'Ambroise aura lieu le 24 août.

Sainte-Brigitte-de-Laval
Les citoyens exigent de la CTCUQ le maintien de leur circuit 54-55

STE-BRIGITTE-DE-LAVAL — « Je ne veux pas des services de la CTCUQ, je n'ai pas les moyens. Tout ce que je veux c'est qu'on me laisse le minimum de services que j'ai aux limites de la municipalité, en retour des 30 \$ que mes concitoyens paient sur l'immatriculation de leur véhicule pour le transport en commun. »

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de Sainte-Brigitte-de-Laval, M. Gabriel Lalonde, dit que le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), M. Claude Larose, déplace le débat quand il dit que si cette municipalité veut des services elle n'a qu'à les demander et payer pour.

« Je n'ai jamais demandé ça ! Ça coûte beaucoup trop cher ! » M. Lalonde ajoute : « Ce serait vivre au-dessus de nos moyens et seules les grandes villes peuvent se permettre de vivre ainsi. »

Tout ce que le maire de Sainte-Brigitte dit c'est qu'avec les taxes directes et indirectes que ses concitoyens et ceux du secteur nord de Beauport paient, ils devraient au moins pouvoir conserver le minimum de service du circuit 54-55. Or la CTCUQ a décidé de couper ce service.

D'après M. Lalonde c'est là

mal gérer les fonds publics. Ça coûterait moins cher de conserver ce bout de circuit que d'avoir un service de navette dans le Vieux-Port qui, d'après ses calculs basés sur les données de M. Larose, ne transportent qu'une moyenne de 8,8 passagers par trajet qui rapportent 13,20 \$: « Ça ne paie même pas l'essence... encore moins le chauffeur qui s'ennuie comme un réparateur Maytag... »

Par ailleurs, M. Lalonde alimente le débat qu'il a commencé avec M. Larose en disant douter de l'efficacité du plan de relance du transport en commun. Il croit qu'à la CTCUQ on se berce d'illusions et qu'on fabule : « Une ligne bleue dans le milieu d'une rue ne transforme pas un autobus rouillé en un super-métro rapide et efficace. » Le maire de Sainte-Brigitte rappelle au président Larose que Québec est en Amérique et qu'en Amérique, « les gens se déplacent, heureusement ou malheureusement, d'abord en auto. Question de mœurs et d'habitude. »

Expo-Québec offre beaucoup de nouveautés

QUÉBEC — Le maire de Québec et président de la Commission de

l'Exposition provinciale M. Jean-Paul L'Allier, a dévoilé hier les grandes lignes de la 81e exposition provinciale, qui se tiendra cette année du 19 au 30 août.

M. L'Allier a rappelé qu'au chapitre des nouveautés, on retrouvera, en plus des 60 manèges dans la zone du carroussel, une deuxième grande roue géante (27 mètres). Expo-Québec, a-t-il rappelé, constitue la plus importante exposition d'agriculture au Québec, où plus de 2000 têtes de bétail seront en compétition, toutes des bêtes de race. En plus des jugements d'animaux, des courses de chevaux attelés et des spectacles d'équitation western, beaucoup d'autres activités sauront séduire le public.

Une nouveauté dans le secteur agricole, a dit M. L'Allier, des guides seront en permanence dans la tente de la Basse-cour québécoise et proposeront une visite complète du secteur agricole et fourniront des renseignements sur les différents types d'élevage.

Le prix d'entrée au terrain de l'exposition est porté cette année à 7 \$ pour les 14 à 64 ans,

alors qu'il est maintenu à 4 \$ pour les enfants, l'âge d'or et les personnes handicapées.

Le maire a également souligné que durant toute la période de l'Expo, on pourra admirer une magnifique parade qui défilera tous les jours à 17 h 30.

Pour sa part, le Grand orchestre de Roland Martel fera revivre l'époque du « Ballroom » : les grands moments de la musique d'autrefois sur des airs d'aujourd'hui. Le rythme électrisant du Méga Vidéodanse MusiquePlus envahira le Colisée durant la période d'Expo-Québec (accès gratuit).

Quant au casino, non seulement il sera présent encore cette année, mais il sera ouvert trois jours avant l'ouverture de l'Expo et on y ajoute cette année 2 mini baccaras.

Pendant toute la durée de l'Expo, 24 heures par jour, 15 nageurs et nageuse du Club de natation Cap-Rouge, Saint-Augustin, Québec tenteront de battre le record Guinness d'endurance en natation (903,7 kilomètres) en nageant nuit et jour sans interruption. S'ils réussissent à relever ce défi, ils auront nagé durant 270 heures et parcouru au total une distance de 1080 kilomètres.

Enfin, une première à Québec, les intrépides pourront s'offrir le saut à l'élastique Bungee, d'une hauteur de 46 mètres. Il en coûtera entre 69 \$ et 89 \$ pour un saut.

L'Allier présidera un comité regroupant six grandes villes du Québec

QUÉBEC — Au cours des prochaines semaines, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, prendra le leadership d'un projet de formation d'un groupe de concertation des six grandes villes du Québec.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Outre Québec, ces villes sont Montréal, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi. Elles ont toutes plus de 50 000 âmes et représentent 20 % de toute la population du Québec.

L'idée de concertation de ces six villes est née au cours des dernières années d'échanges au cours desquels on a constaté des similitudes de situation et de problèmes. Il s'agit en effet d'anciennes villes industrielles, portuaires souvent. Elles ont

des problèmes de vieillissement, de revitalisation des artères commerciales, d'inéquité fiscale.

Elles connaissent aussi des problèmes reliés aux grandes villes comme la criminalité, la drogue, la prostitution.

Toutes ces villes sont membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) mais il n'est pas question de scission. On veut simplement développer des « connivences » entre villes qui ont des similitudes de situation, dit le maire.

À l'UMQ les préoccupations de ces villes sont noyées à travers celles d'un autre ordre des autres villes, dit son attaché de presse Richard Lacasse qui ajoute qu'on veut former « un petit caucus » et faire l'échange d'information. « Mais il n'est pas question de former une autre union, avec cotisation », précise-t-il.